



ORGANE DE CONSULTATION DU BASSIN DE MOBILITÉ DU HAINAUT

Jeudi 1^{er} décembre 2022
9h-12h

1. **Introduction et rappel du rôle de l'OCBM**
2. **Evaluation de l'offre TEC**
 - 2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne Angre Saint-Ghislain (30) : plan d'actions suite au bilan Avis 10'
 - 2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne express Beaumont-Mons (E110) et de la ligne 129 Momignies – Mons: plan d'actions suite au bilan Avis 10'
 - 2.3. Evaluation intermédiaire de la ligne Mons - La Louvière - Trazegnies (82) : plan d'actions suite au bilan et ambitions tactiques Avis 40'
3. **Autres mises en œuvre opérationnelles: adaptation de la ligne 30 en lien avec les évolutions de la ligne 82** Avis 10'
4. **Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'offre TEC du bassin** Info 5'
5. **Redéploiements de l'offre TEC**
 - 5.1. Redéploiement des zones d'Ath, Nord-Ouest de Charleroi et de Mons-Quévy: démarche d'information publique et de participation citoyenne (Mobilli) Info 15'
 - 5.2. Redéploiement de la zone du Borinage : diagnostic et lancement de l'étude Avis 20'

6. Mobipôles et solutions de mobilité locale

6.1. Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers Info 20'

6.2. Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023 Info 10'

7. Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité Info 5'

8. Suivi des avis des précédents de l'OCBM Info 5'

9. Divers

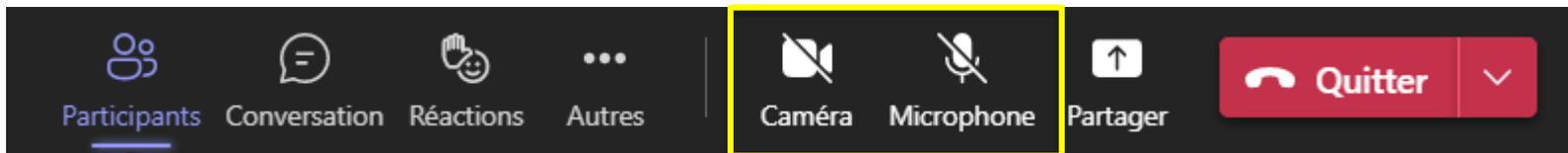
9.1. Suggestions de points pour de prochaines sessions OCBM Info 5'

9.2. Candidats au rôle de président Info 5'

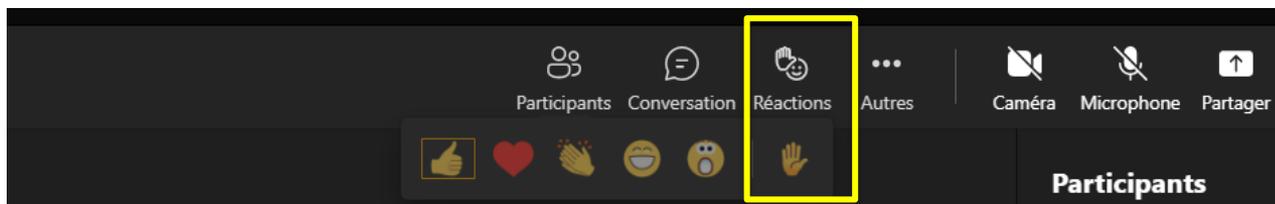
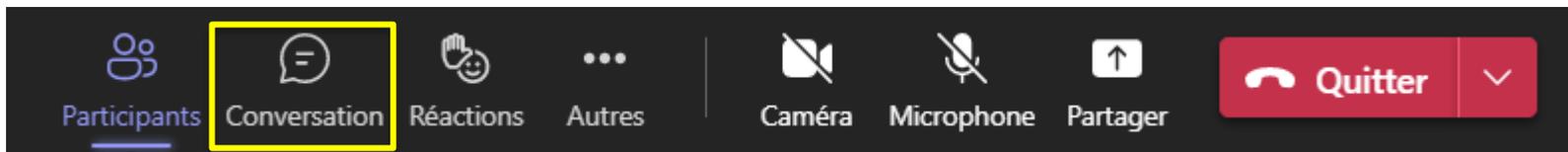
9.3. Evaluation de la séance

Quelques consignes pour cette séance

1. Couper sa caméra et son micro sauf quand on a la parole



2. N'hésitez pas à utiliser le fil de cette conversation ou de lever la main pour demander la parole pendant qu'un orateur présente un point de l'ordre du jour.



1. Introduction

1.1. TOUR DES PARTICIPANTS

MEMBRES

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Autorité Organisatrice du Transport : Martin DUFLOU (directeur), Florianne MOSSOUX (secrétariat OCBM), Marie BAUWELINCKX, Justine MARNEFFE, Marie VIDOTTO, Niels ANTOINE, Jonathan FRETIN, (intervenants).
 - Direction des routes
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC)
 - Isabelle DESPEGHEL (Directrice d'exploitation DT Hainaut)
 - Rémy PREVOT (Directeur exécutif DT Hainaut)
 - Denis CORNET (Responsable développement réseau, DT Hainaut)
 - Michel LEGRAND (Responsable Cellule Analyse de la demande, DT Hainaut)
 - Marjorie VERSCHEUREN (Cellule Analyse de la demande, DT Hainaut)
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY

INVITES

- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité
 - Alice RENQUET (gestionnaire de PCM)
 - Alain PIRON (chef de programme bassins de mobilité)
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC):
 - administratrice : Alexandra DUPONT
 - Benoît VANDER PUTTEN (Direction générale)
- SNCB: Muriel COCHEZ
- Représentants des usagers
 - CAWAB: Pierre GENTY
 - Tous à pied
 - Navetteurs.be : Gery BAELE
- Forem
- Communauté urbaine de Mons Borinage: Kérian CLAM

1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

Le rôle de l'Organe de consultation du bassin de mobilité est d'émettre des **recommandations (avis)** en vue de **faire évoluer l'offre de transport** en commun à l'échelle du bassin de mobilité.

Les avis de l'Organe interviennent à l'échelon **supracommunal**, à deux niveaux: tactique et opérationnel.

1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

Niveau tactique: à charge de l'**Autorité organisatrice du Transport (AOT)**

Pour le transport public, le niveau tactique consiste à définir les **LIAISONS** entre les pôles. Ces liaisons sont des **obligations de service public**.



Exemples de questions relevant du niveau tactique: définition du réseau cible, redéploiement du réseau, connexion de la commune au réseau structurant, mobipôles,... : l'OCBM émet des recommandations à ces sujets.

1.2. Rappel : le rôle de l'OCBM

Niveau opérationnel: à charge de l'Opérateur de Transport de Wallonie



Le TEC traduit les liaisons en **LIGNES** (avec itinéraires précis, arrêts, horaires).



Le TEC prend en charge les études opérationnelles, les scénarios opérationnels d'un redéploiement, établit le plan de transport (lignes, arrêts, itinéraires, horaires) et le met en œuvre. L'OCBM émet des recommandations à ces sujets.

1.3. Utilité des évaluations des réunions des OCBM

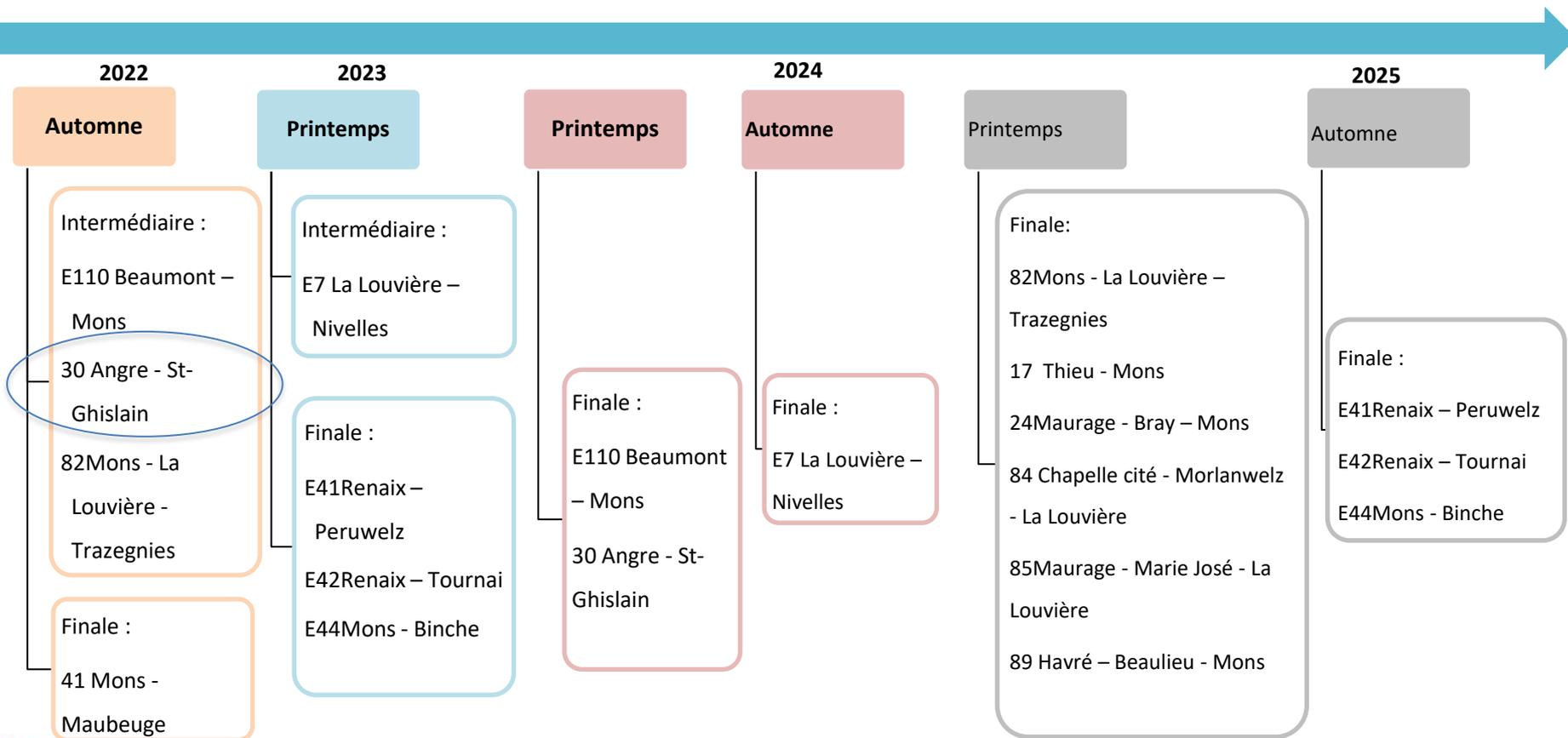
2. Evaluation de l'offre TEC

2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne Angre Saint-Ghislain (30) : plan d'actions suite au bilan

AOT

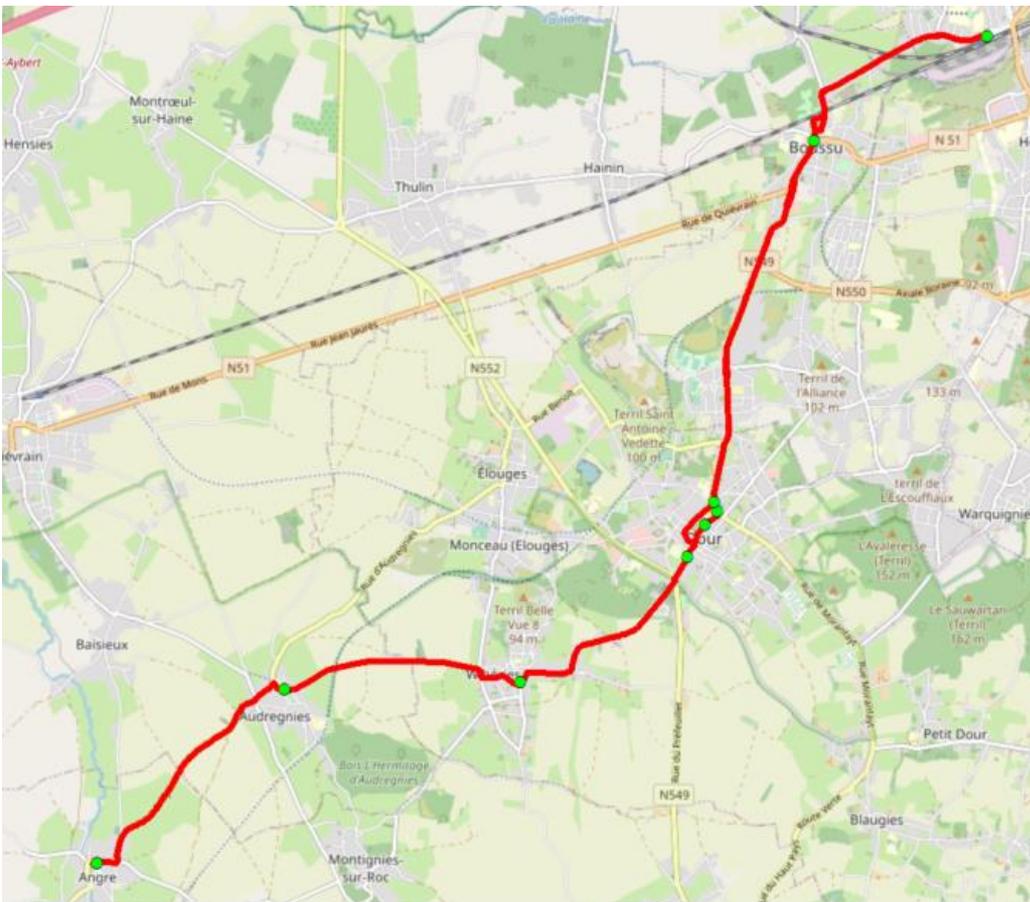
*Point pour avis de l'Organe
Documents préparatoires*

Planification concertée des évaluations



Historique

- Avril 2019 : mise en œuvre ligne WEL Athis – Dour – Mons
- Avril 2020 : suite manque de succès de la ligne, demande de suppression par le Ministre Henry
- Septembre 2020 : mise en œuvre d'une ligne Angre – St-Ghislain
 - 3 allers depuis Honnelles entre 6h et 8h ;
 - 1 A/R à midi ;
 - 3 retours depuis St-Ghislain entre 16h30 et 18h30



Depuis septembre 2020 :

4 communes connectées : Honnelles, Dour, Boussu, St-Ghislain

Offre en semaine (scolaire et vacances) avec :

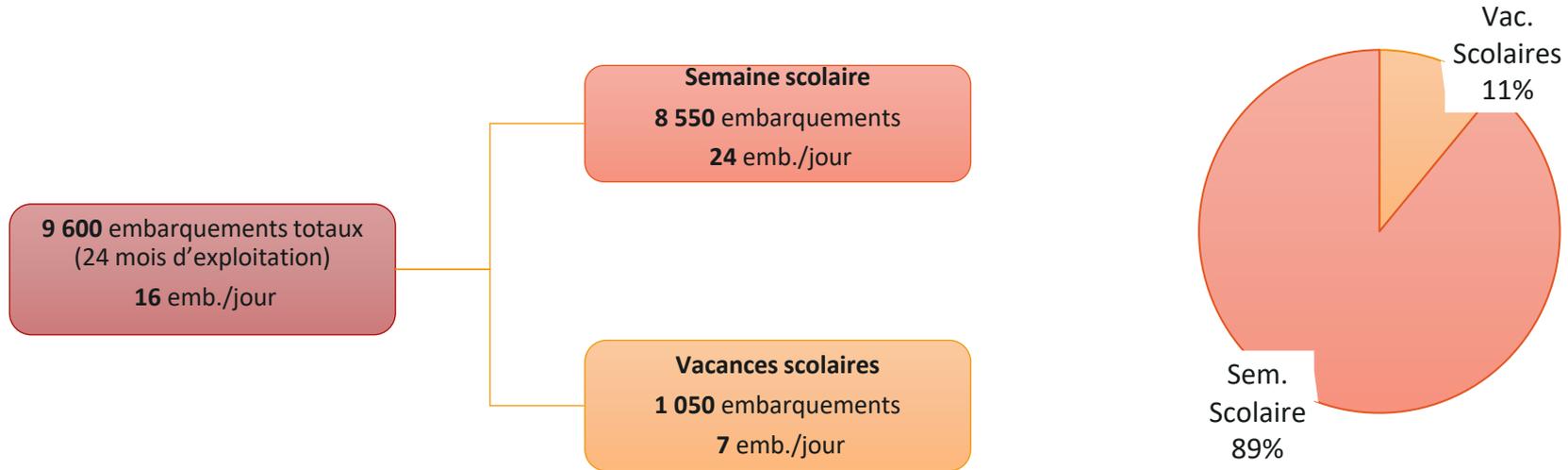
- 3 allers depuis Honnelles entre 6h et 8h ;
- 1 A/R à midi ;
- 3 retours depuis St-Ghislain entre 16h30 et 18h30

Correspondance en gare de St-Ghislain vers/depuis Mons et Bruxelles

3. Données de fréquentation

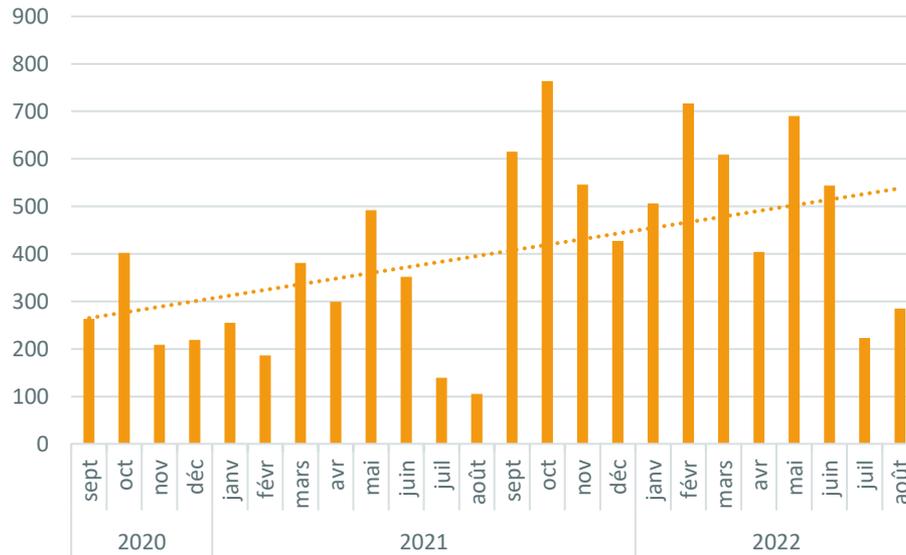
a. Les embarquements

Répartition des embarquements selon la période de circulation (entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2022)



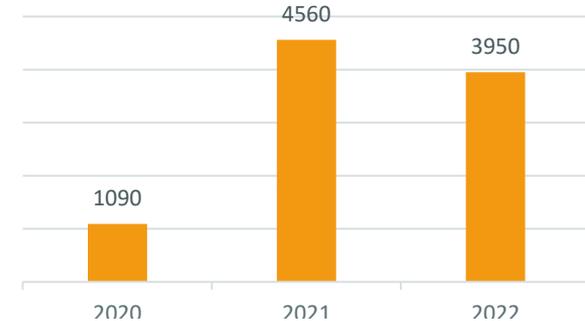
3. Données de fréquentation

Evolution des embarquements pour la période allant de septembre 2020 à août 2022



b. Evolution des embarquements

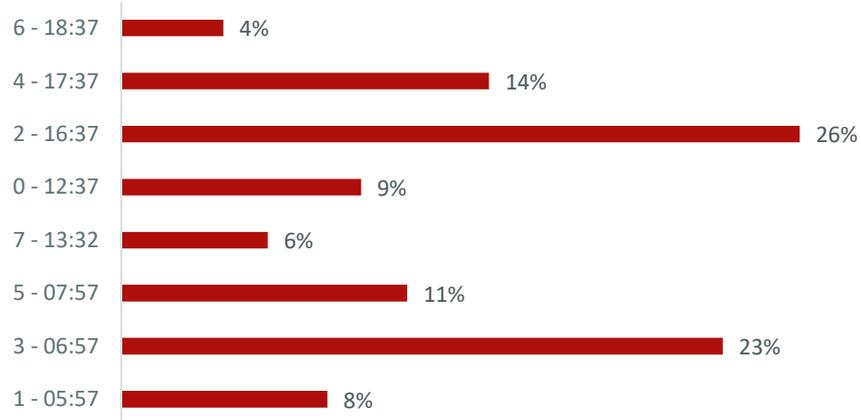
- Progression marquée des embarquements depuis septembre 2021
- Fréquentation moindre lors des périodes de vacances scolaires
- **+ 77%** si on compare avec une période de référence (janvier à juin 2021)
- **+ 108%** si on compare les mois de juillet et août avec une période de référence (juillet à août 2021)



3. Données de fréquentation

c. Embarquements par tranche horaire

Répartition selon l'heure d'embarquement

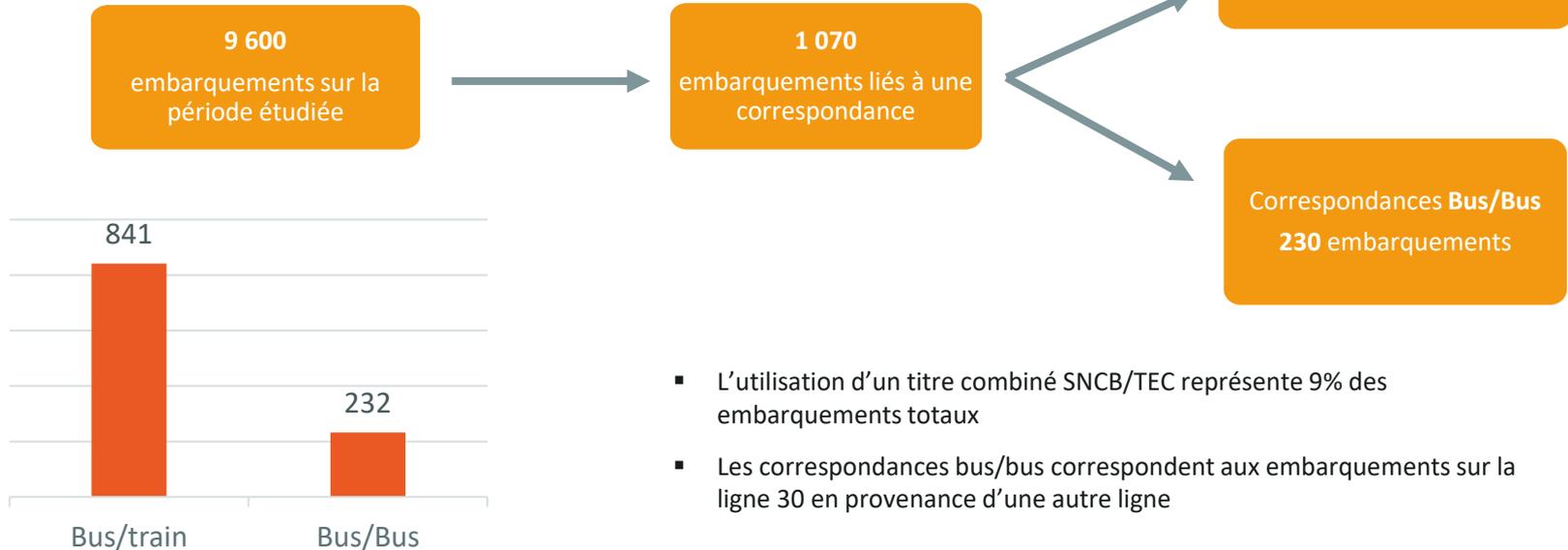


- Pics de fréquentation sur deux voyages (6h57, 16h37)
- En heures de pointe, le premier voyage du matin et le dernier voyage du soir sont les moins fréquentés
- Malgré une fréquentation moindre, les voyages du midi représentent 1 374 embarquements, soit 1 embarquement sur 10

3. Données de fréquentation

g. La clientèle en correspondance

Ventilation des embarquements liés à une correspondance (période allant de septembre 2020 à août 2022)



Analyse des correspondances

Inspection AOT et remontées des échevins présents lors de l'évaluation

Retards récurrents sur voyages du matin (densité de trafic et présence de deux passages à niveau entre Boussu et Saint-Ghislain)

→ empêche la correspondance effective à St-Ghislain avec les trains à destination de Mons/Bruxelles

Plan d'actions

	Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre
Tactique	Participer à l'étude de redéploiement de la zone "Mons Borinage"	Toutes	AOT	OCBM printemps 2023
	Organiser l'évaluation finale de l'offre (indicateurs, etc.) complétée notamment par les éléments suivants:	Toutes	OTW	OCBM printemps 2024
	Etude de comparaison entre les chiffres théoriques de correspondances (abonnements TEC+SNCB) et une enquête O/D			
Opérationnalisation	Assurer les correspondances ambitionnées	Toutes	OTW	Janvier 2023
	Assurer les correspondances ambitionnées à St-Ghislain afin de permettre la correspondance vers Mons et Bruxelles			
Promotion	Promotion de la ligne auprès des citoyens en amont des améliorations de ponctualité	Toutes	Communes	Décembre 2022 (si améliorations de ponctualité bien réalisées pour janvier 2023)
	Promotion de la ligne auprès des citoyens en aval des améliorations de ponctualité		Communes	En juin et août 2023
	Campagne « faire signe pour que le bus s'arrête »	Toutes	OTW	

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne 30 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes d'amélioration de l'offre et de promotion de la ligne 30.

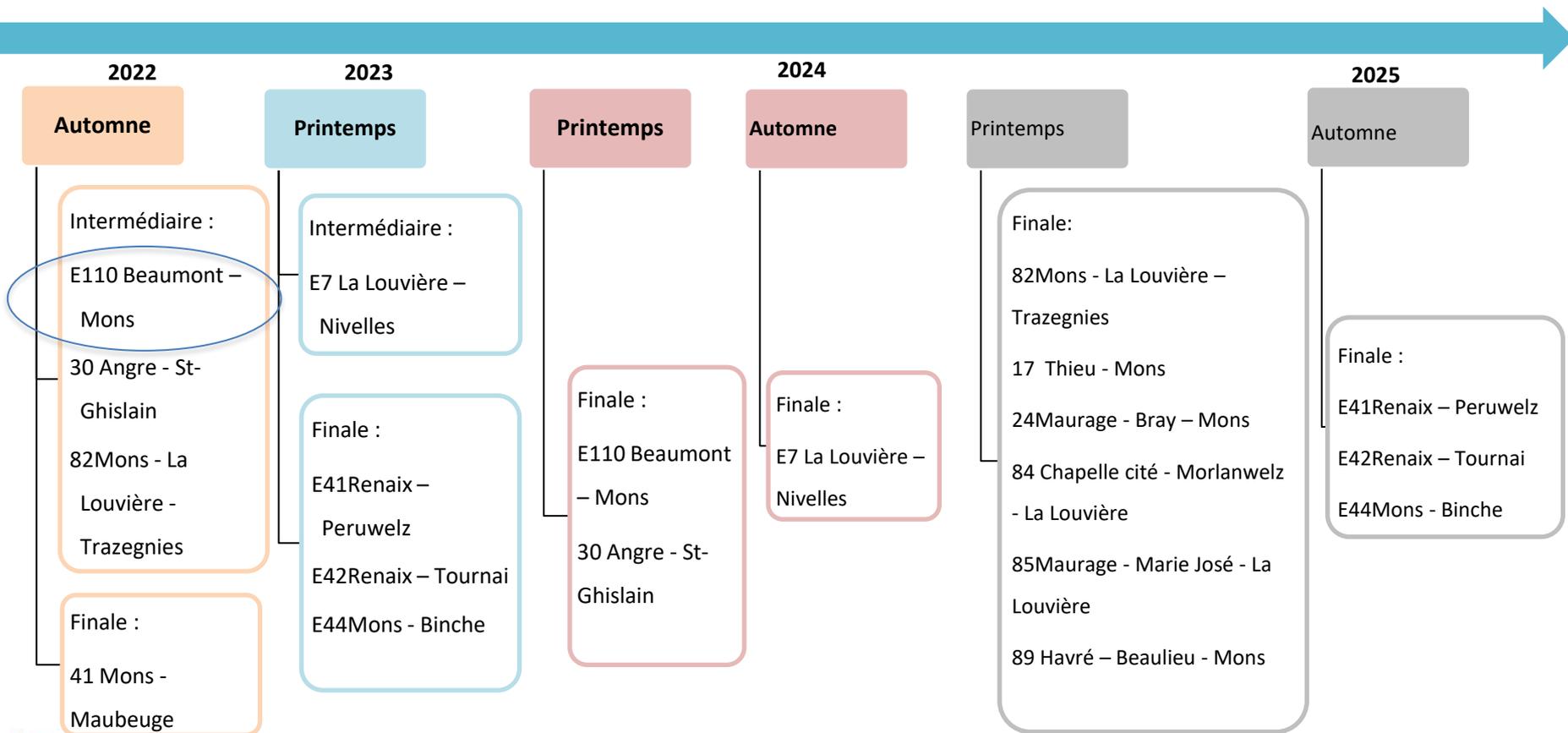
L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes de promotion et de participation à la prochaine étude de redéploiement « Borinage ».

2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne express E110 Beaumont-Mons et de la ligne 129 Momignies – Mons: plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Documents préparatoires*

Planification concertée des évaluations



Mise en service: 1/9/21

LIGNE E110

Horaire :

- **6 voyages par jour en semaine** toute l'année
 - **Matin:** 6h15, 7h15 et 8h15 vers Mons
 - **Soir:** 16h30, 17h30 et 18h30 vers Beaumont

Infrastructure

28 points d'embarquements sur 5 communes

Objectif :

Pôles scolaires + Travailleurs de Mons
Correspondance d'opportunité en gare de Mons pour Bxl.

Régulation :

Correspondance E109 à Beaumont

→ 57 411 kms/an

Matériels roulants :

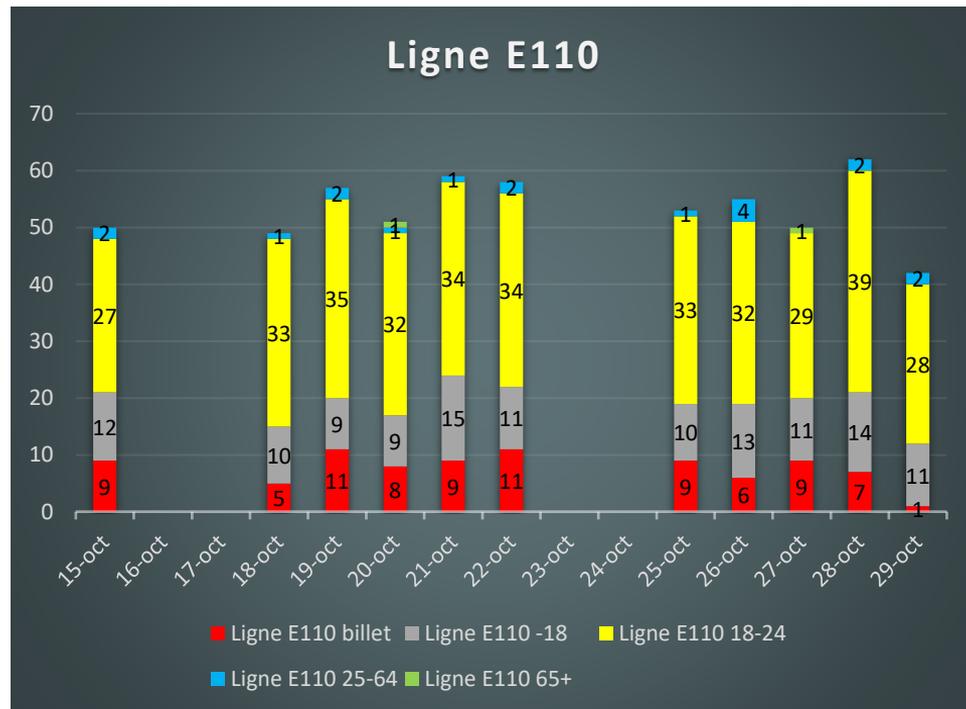
Autocar confort 15m



validations

Relevé des validations du 15 au 30 octobre 2021

Ligne E110					
date	billet	-18	18-24	25-64	65+
15-oct	9	12	27	2	
18-oct	5	10	33	1	
19-oct	11	9	35	2	
20-oct	8	9	32	1	1
21-oct	9	15	34	1	
22-oct	11	11	34	2	
25-oct	9	10	33	1	
26-oct	6	13	32	4	
27-oct	9	11	29		1
28-oct	7	14	39	2	
29-oct	1	11	28	2	
moy	billet	-18	18-24	25-64	65+
	8	11	32	2	1



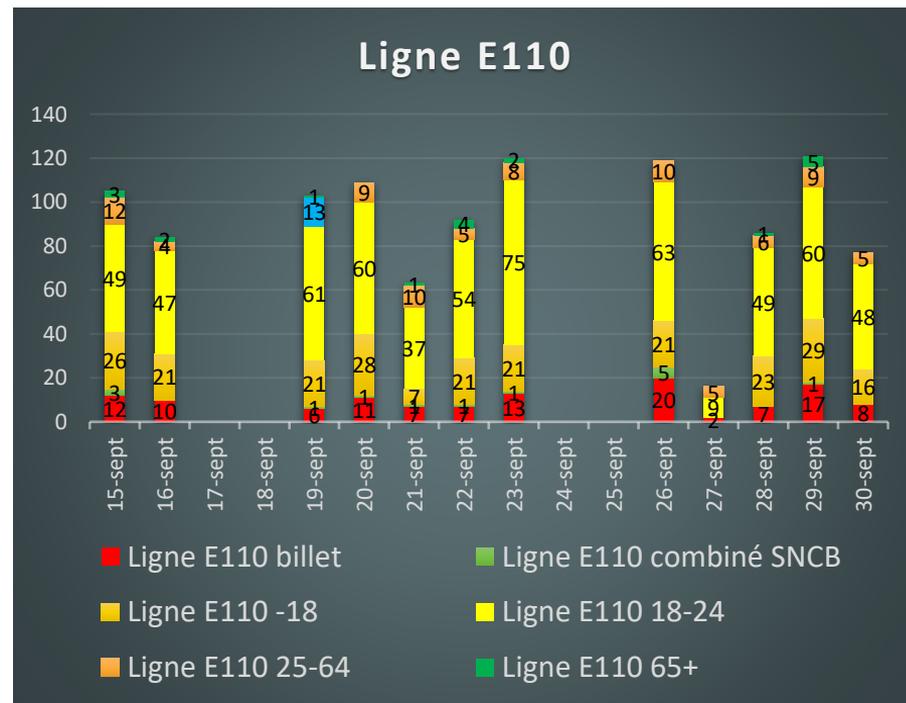
Total = 586
validations

validations

Relevé des validations du 15 au 30 septembre 2022 par voyage

Ligne E110						
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
15-sept	12	3	26	49	12	3
16-sept	10		21	47	4	2
19-sept	6	1	21	61	13	1
20-sept	11	1	28	60	9	
21-sept	7	1	7	37	10	1
22-sept	7	1	21	54	5	4
23-sept	13	1	21	75	8	2
26-sept	20	5	21	63	10	
27-sept	2			9	5	
28-sept	7		23	49	6	1
29-sept	17	1	29	60	9	5
30-sept	8		16	48	5	
moy	10	2	21	51	8	2

Total =
1095
validations



LIGNE 129

Horaire :

- 2 voyages par jour en semaine scolaire et congé scolaire
 - Matin: 6h00 vers Mons
 - Soir: 17h30 vers Macquenoise
 - Le vendredi : 18h30 vers Macquenoise
- 1 voyage le dimanche : 17h30 vers Mons

Infrastructure

142 points d'embarquements sur 8 communes

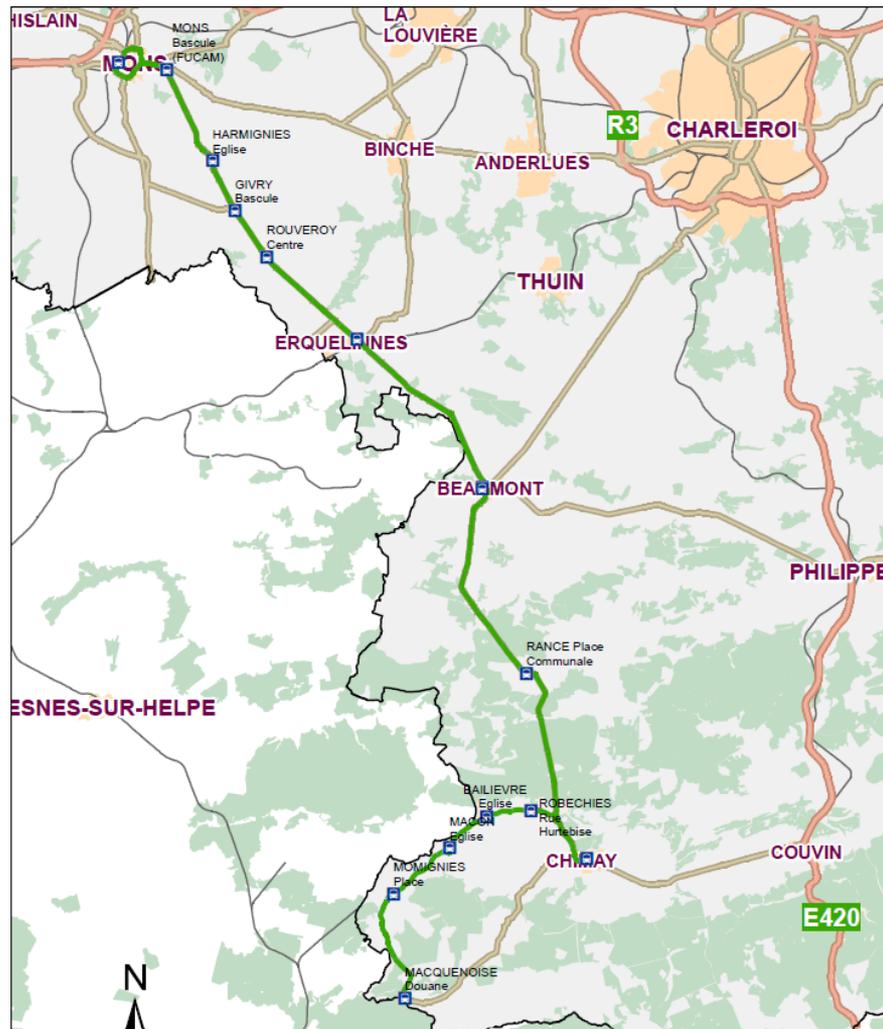
Objectif :

Desserte de proximité + Pôles scolaires de Mons, travailleurs + kots

→ 44 566 kms/an

Matériels roulants :

Bus Standard 12m

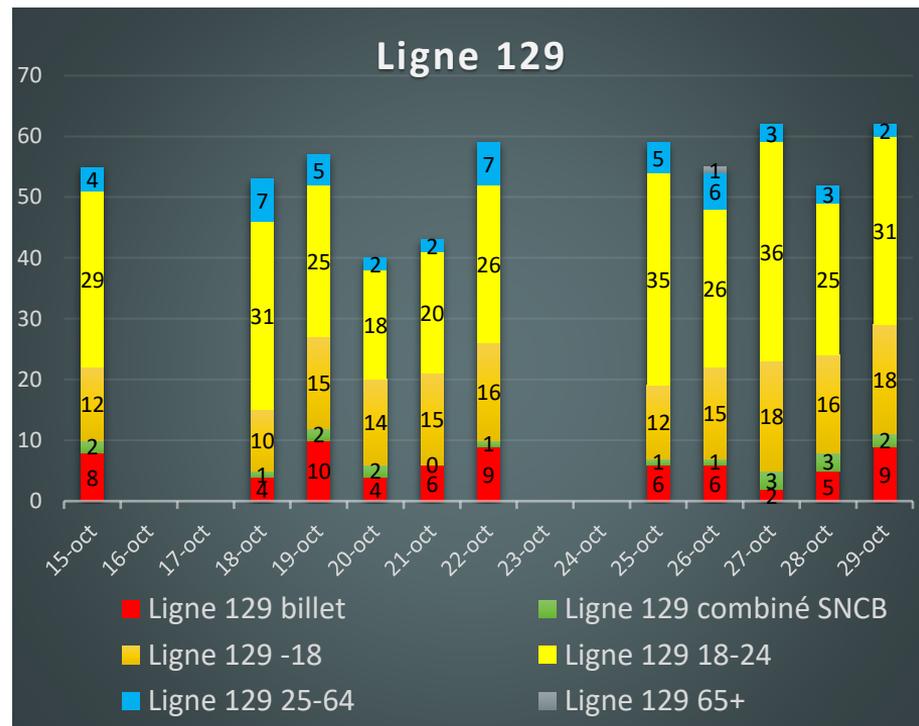


validations

Relevé des validations du 15 au 30 octobre 2021

Ligne 129						
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
15-oct	8	2	12	29	4	
18-oct	4	1	10	31	7	
19-oct	10	2	15	25	5	
20-oct	4	2	14	18	2	
21-oct	6	0	15	20	2	
22-oct	9	1	16	26	7	
25-oct	6	1	12	35	5	
26-oct	6	1	15	26	6	1
27-oct	2	3	18	36	3	
28-oct	5	3	16	25	3	
29-oct	9	2	18	31	2	
moyenne	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64	65+
	6	2	15	27	4	1

Total = 597
validations

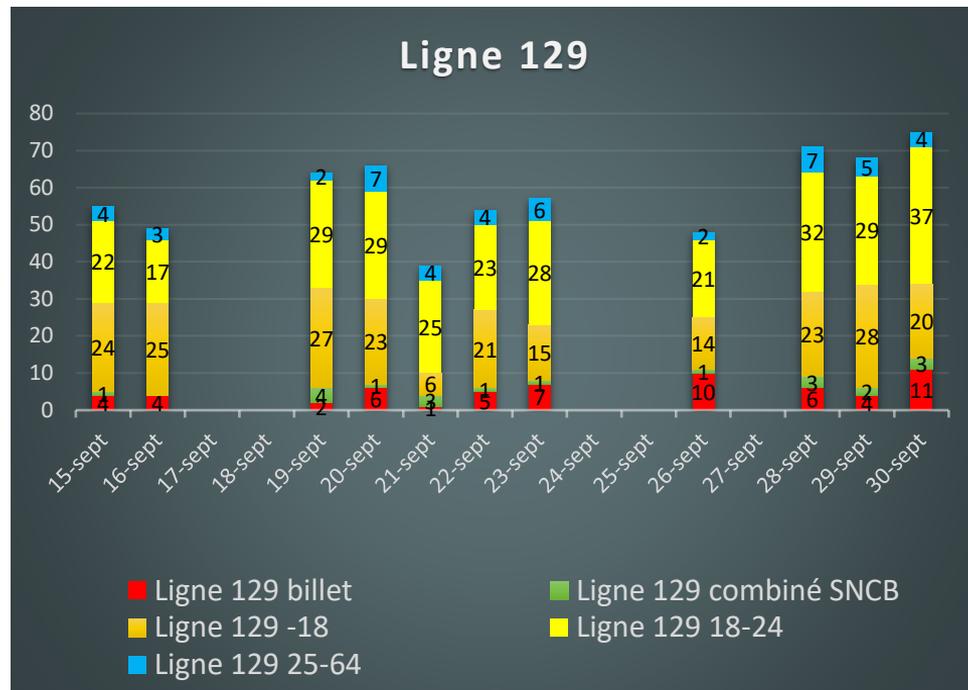


validations

Relevé des validations du 15 au 30 septembre 2022

Ligne 129					
date	billet	combiné SNCB	-18	18-24	25-64
15-sept	4	1	24	22	4
16-sept	4		25	17	3
19-sept	2	4	27	29	2
20-sept	6	1	23	29	7
21-sept	1	3	6	25	4
22-sept	5	1	21	23	4
23-sept	7	1	15	28	6
26-sept	10	1	14	21	2
28-sept	6	3	23	32	7
29-sept	4	2	28	29	5
30-sept	11	3	20	37	4
moyenne	5	2	21	27	4

Total = 646
validations



Plan d'actions (Eléments tactiques)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Tactique	<u>Suppression des ambitions régionales de desserte du PAE Beaumont</u> sur la ligne E110	Beaumont	AOT	OCBM Automne 2022
Evaluation finale	<u>Organiser l'évaluation finale</u> de l'offre (indicateurs, etc.) complétée notamment par les éléments suivants: Suivre les réalisations des actions détaillées dans ce plan d'actions	Toutes		
	Analyse du <u>renfort d'offre</u> en cours de journée sur les lignes E109 & E110		AOT	OCBM Printemps 2024
	Evaluer <u>l'intermodalité</u> en gare de Mons pour la ligne E110		OTW	
	Evaluer l'intermodalité à Beaumont entre les lignes E109 et E110			
	Evaluer suivant les indicateurs répertoriés dans le cadre du processus		Tous	

Plan d'actions (Eléments opérationnels)

		Actions	Communes concernées	Responsible	Date échéance	
Opérationnalisation de l'offre	<u>Suppression des parcours de la ligne 129 du lundi matin au vendredi matin inclus</u>		Toutes	OTW	2023	
	<u>Maintien des parcours de la ligne 129 du vendredi soir et dimanche soir</u> à destination des étudiants kotteurs					
	Si nécessaire, <u>renforcer la capacité</u> des lignes E110 & E109 au regard des potentielles surcharges observées suite à la suppression des parcours de la ligne 129 du lundi matin au vendredi matin					
	Itinéraire et politique d'arrêts					
	Ajout de l'arrêt "Erquelines, ravel 108" sur la ligne E110 afin d'assurer la connexion avec le réseau structurant cyclable		Erquelines	OTW	2023	
	Maintien d'un arrêt au sein de Beaumont sur la ligne E110 (parmi les plus fréquentés des lignes E109 et 129 "Home Marie-France" et "Athenée") au regard de la contrainte de vitesse commerciale maximisée		Beaumont	OTW		
	Maintien d'un arrêt à Solre-sur-Sambre sur la ligne E110 (parmi les plus fréquentés des lignes E110 et 129, soit "Nicolas 1er" et "Rue Sole Godeau") au regard de la contrainte de vitesse commerciale maximisée		Erquelines	OTW		
	Suppression de l'arrêt peu fréquenté de "Thirimont Petit Sartiau" sur la ligne E110 afin d'assurer une vitesse commerciale élevée		Beaumont	OTW		
	Suppression de l'arrêt à Harmignies sur la ligne E110 afin d'assurer une cohérence entre les différentes liaisons ambitionnées et notamment avec le P RTP Mons		Mons	OTW		
	Suppression du tronçon Macquegnoise - Momignies sur la ligne 129		Momignies	OTW		
Assurer la desserte du mobipôle de Momignies sur les lignes E109 et 129		Momignies	OTW			

Plan d'actions (Eléments opérationnels)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Opérationnalisation de l'offre	Assurer les correspondances ambitionnées			
	Maintenir un temps de correspondance faible entre les lignes E109 & E110 à Beaumont	Momignies, Chimay, Sivry-Rance, Beaumont	OTW	2023
	Indiquer dans les horaires les correspondances ciblées sur les lignes E109 et E110 avec des offres SNCB ou TEC, en ce compris les tarifications proposées	Toutes	OTW	
	Horaires			
Revoir les horaires au regard des temps de parcours réels pour améliorer la fiabilité des offres E109, E110 et 129	Toutes	OTW	2023	

Plan d'actions (Eléments d'accessibilité, confort et promotion)

	Actions	Communes concernées	Responsable	Date échéance
Accessibilité	Assurer l'entretien des arrêts des lignes E109, E110 et 129	Toutes	Communes	Continu
	Equiper l'arrêt "Beaumont, Athénée" des lignes E110 et E109 afin d'assurer la confortabilité de la correspondance (abribus, quais, information voyageurs, et racks à vélo)	Beaumont	OTW	A définir
	Aménagement du mobipoint de la gare de Chimay pour les lignes E109, E110 et 129	Chimay	Commune	En cours (Feder ou PIMACI)
	Développer des projets d'infrastructures priorisant la circulation des bus de la ligne E110 en entrée de Ville de Mons	Mons	OTW & SPW M&I	En cours (PIMPT)
	Développer des aménagements piétons à hauteur de l'arrêt de la ligne E110 de Givry afin d'assurer leur sécurité (feux, passages piétons)	Quévy	SPW M&I sous impulsion OTW & commune	A définir
	Développer des aménagements piétons à hauteur des arrêts e la ligne E110 du campus UCL afin d'assurer leur sécurité (feux, passages piétons)	Mons	SPW M&I sous impulsion OTW	En cours (PIMPT)
	Ralier les arrêts des lignes E110 et E109 depuis les villages à moins de 5km (cheminements cyclo-piétons, autres)	Toutes	Communes	A définir
Confort	Installer des prises USB dans les bus	Toutes	OTW	A définir
Promotion	Promotion de la ligne auprès des citoyens à la suite du plan d'actions	Toutes	OTW avec relais dans les communes et entreprises	2023
	Promotion B2B de la ligne à la suite du plan d'actions			
	Promotion de la ligne auprès des étudiants à la suite du plan d'actions			

PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E110 « Beaumont - Erquelines - Estinnes - Quévy – Mons » et la ligne 129 « Momignies – Beaumont – Mons » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'horaires, arrêts, équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E110.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, établissements de l'enseignement supérieur, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de confort, de sécurité et de promotion.

2.3. Evaluation intermédiaire de la ligne Mons - La Louvière - Trazegnies (82) : plan d'actions suite au bilan

AOT

*Point pour avis de l'Organe
Documents préparatoires*

Structure de la présentation

1. Contexte

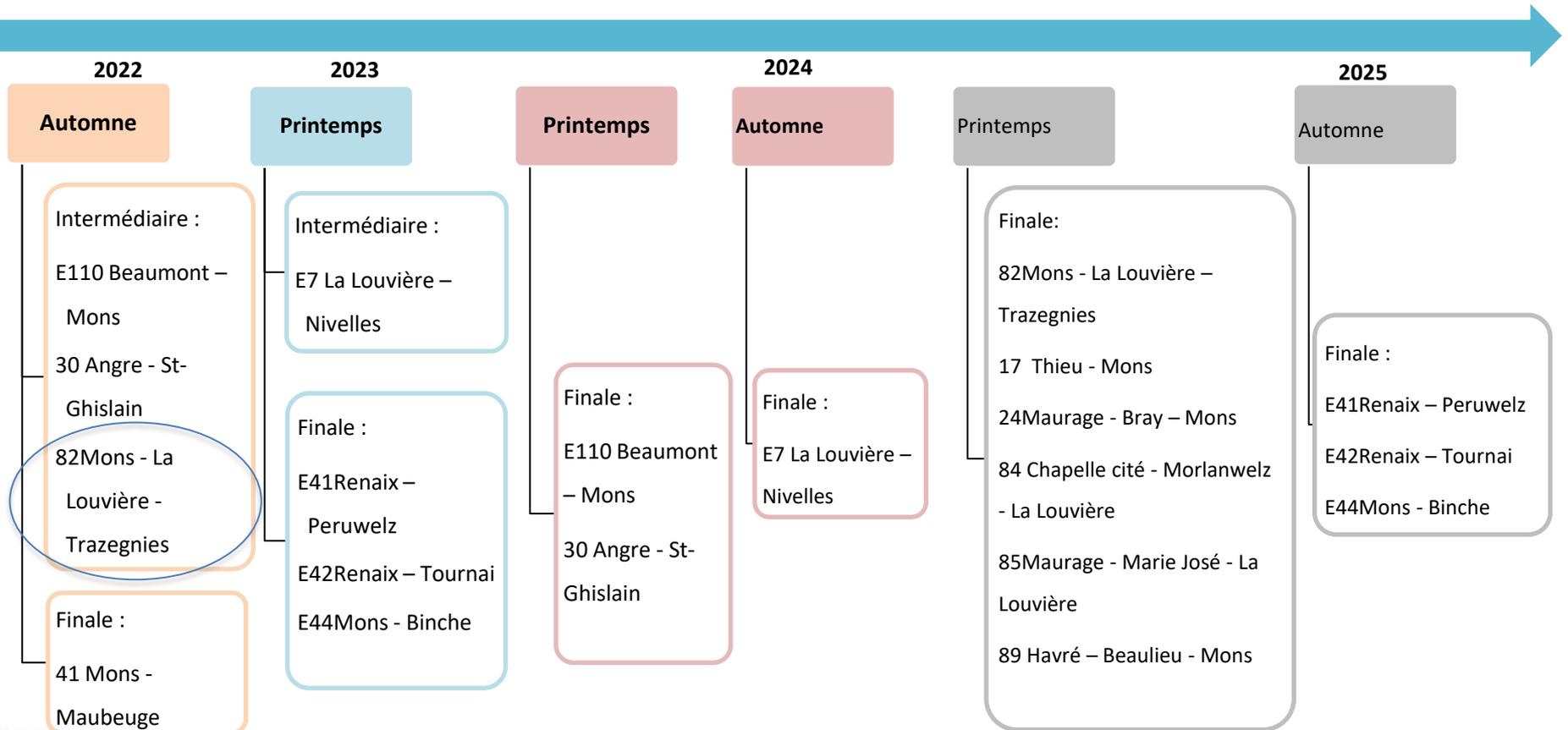
2. Principaux constats issus de l'évaluation (OTW + Etude Stratec)

3. Adaptation des ambitions tactiques : Proposition liaisons et niveaux de service (AOT)

4. **Plan d'action** en matière d'infrastructures, cheminement, de promotion et d'itinéraires

1. Contexte

Planification concertée des évaluations



Historique

- Décembre 2021:
 - Important renfort de fréquence (30 min → 15 min)
 - Lancement de 5 lignes scolaires
 - **Provisoire** en attente d'une analyse approfondie
 - Premier semestre 2022:
 - Etude STRATEC (OD et évaluation) → Quelles évolutions pour la Ligne 82?
 - Amplitude horaire
 - Offre le week-end
 - Septembre 2022 :
 - Atelier d'évaluation
 - OCBM Automne 2022 :
 - Ambitions tactiques ajustées
 - Plan d'action
- **2023 : Mise en œuvre de l'offre ajustée**

1. Photographie de la ligne

Ligne structurante urbaine

- 13 villes ou villages connectés

- Gares** connectées: Mons et La Louvière (trains de/vers Bruxelles)

- 3 pôles scolaires** : Mons, La Louvière et Morlanwelz

Centres hospitaliers

La Louvière : CHU Tivoli, Centre Hospitalier Jolimont

Mons : CHU Ambroise Paré, CHR Mons-Hainaut (St Joseph)

	Amplitude	Fréquence (par sens)
Sem. Scolaire	4h à 22h30	4 bus/h (6h à 19h00)
Vacances scolaires	5h à 22h30	4 bus/h (6h à 19h00)
Samedi	6h à 22h30	1 bus/h
Dim. & jours fériés	7h à 22h30	1 bus/2h

Infrastructure

190 points d'embarquements
dont 103 accessibles aux PMR

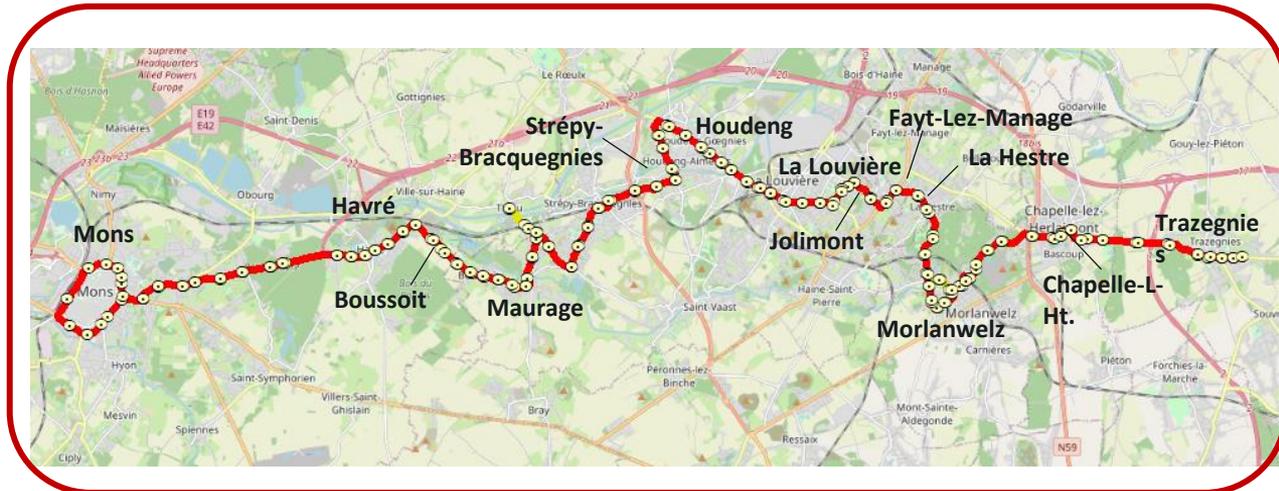
Couloirs bus dans Mons et La Louvière

1 321 800 km/an

61 378 heures
commerciales/a
n

Régie
Bus articulés

a. Description de la ligne

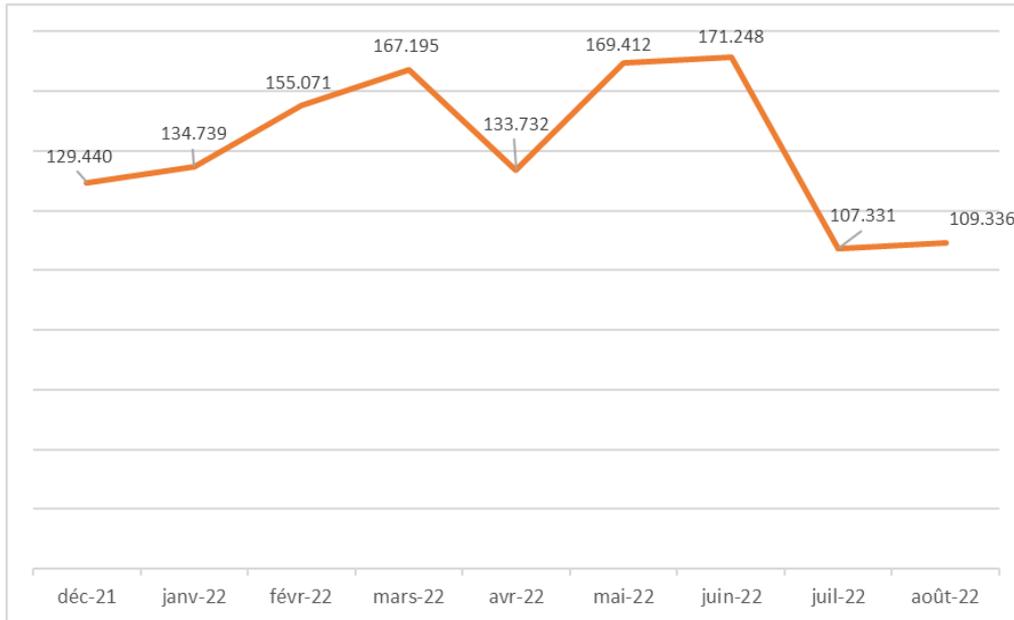


2. Principaux constats issus de l'évaluation (OTW + Etude Stratec)

3. Données de fréquentation

b. Evolution des embarquements

Evolution des embarquements pour la période allant de décembre 2021 à août 2022

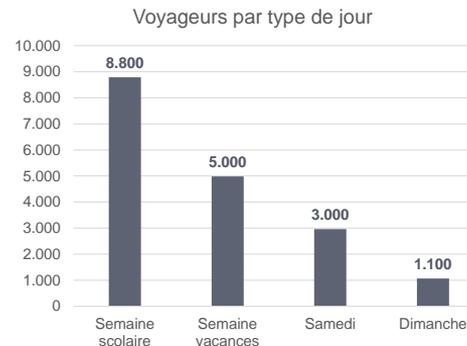


- Progression entre décembre 2021 et juin 2022, avant une diminution lors de la période estivale
- Fréquentation moindre lors des périodes de vacances scolaires
- **+ 27%** si on compare avec la période de référence (décembre 2018 à août 2019)
- **+ 60%** si on compare les mois de juillet et août avec la période de référence (juillet 2019 à août 2019)

LIGNE 82 : VOLUMES DE VOYAGEURS

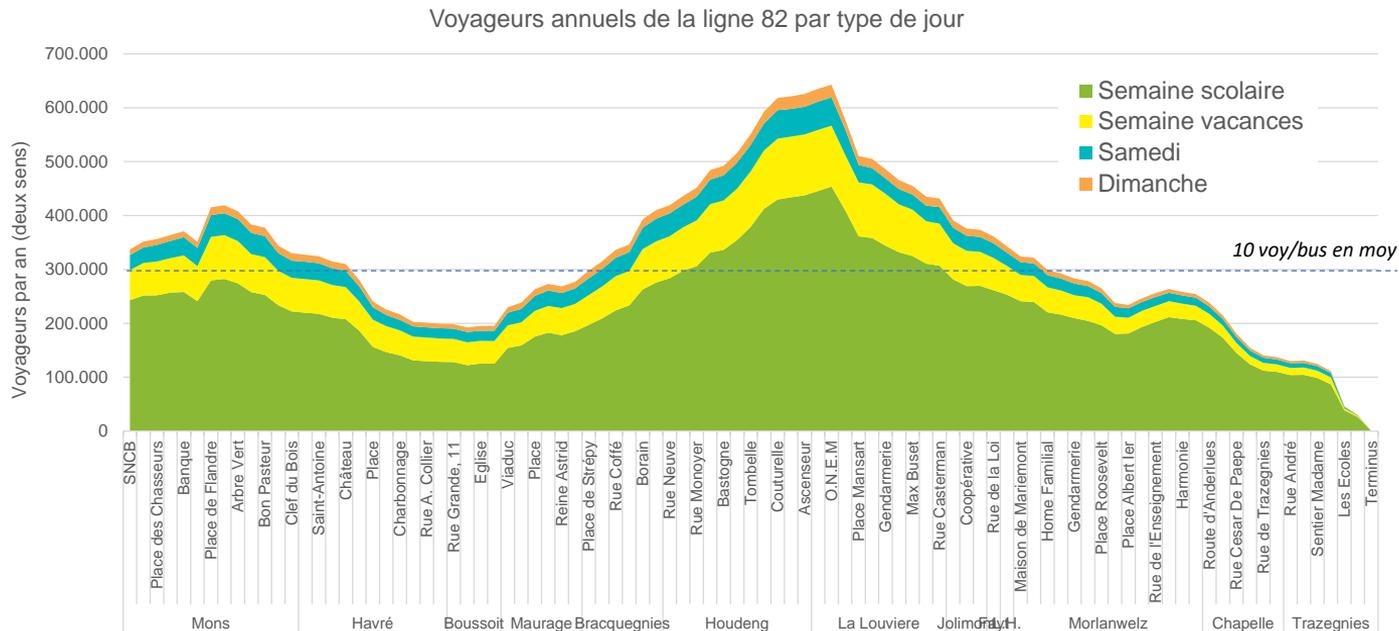
2,17 millions de voyageurs par an (estimation basée sur les validations d'avril-mai 2022 redressées et annualisées)

		Montées par jour			
Top 10 des arrêts sur la ligne 82		Sem. sco.	Sem. vac.	Sam.	Dim.
1	MONS SNCB	1.540	810	470	210
	LA LOUVIERE Place				
2	Mansart	1.020	600	370	120
3	MONS Place de Flandre	460	150	70	30
4	JOLIMONT Hôpital	360	290	70	50
5	LA LOUVIERE Tivoli	360	280	50	10
6	LA LOUVIERE Gazomètre	300	150	140	30
7	LA LOUVIERE Dépôt TEC	230	70	30	20
8	MONS Chemin d'Obourg HOUDENG-G. Ancienne	170	90	50	20
9	Gare	170	210	70	10
10	LA LOUVIERE Gendarmerie	170	60	20	10



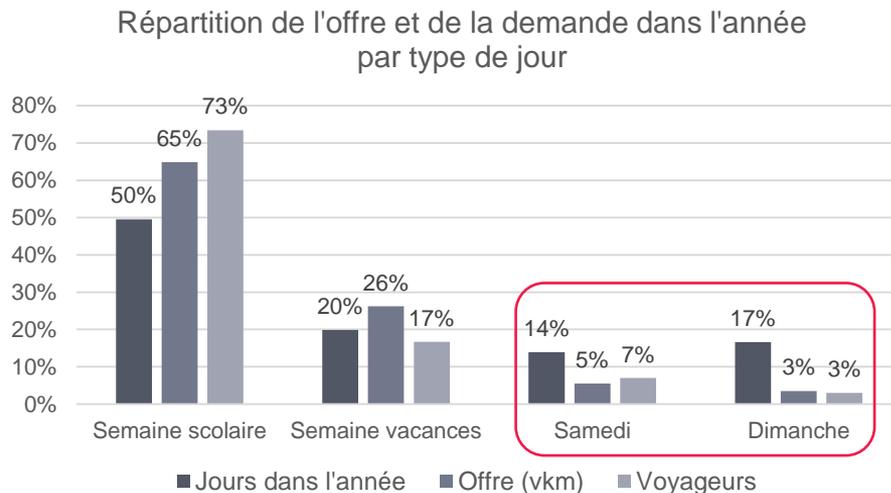
CHARGE ANNUELLE SUR LA LIGNE 82

La charge sur la ligne 82 présente deux pics correspondant aux deux grandes aires urbaines de Mons et la Louvière, avec des creux de fréquentation sur les territoires intermédiaires entre ces aires urbaines...



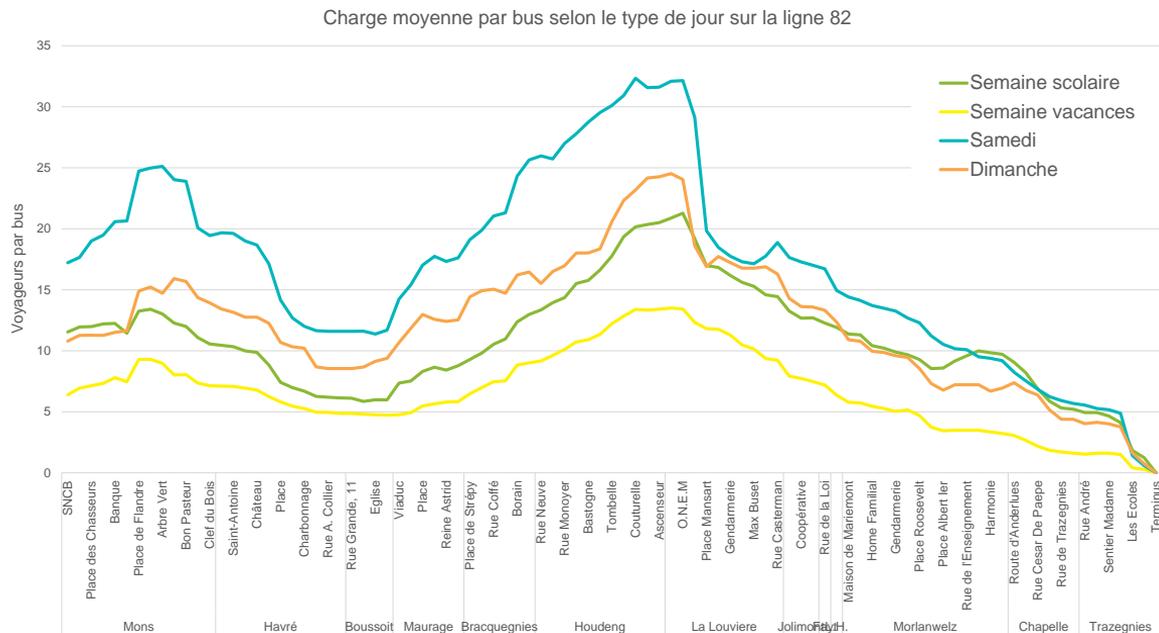
DÉSÉQUILIBRES ENTRE DEMANDE ET OFFRE MISE EN PLACE PAR TYPE DE JOUR

- Concentration de l'offre en semaine au détriment du weekend
- Concentration de la demande les jours de semaine scolaire



LIGNE 82 : CHARGE MOYENNE PAR BUS

- Le samedi présente donc les charges moyennes au cours de la journée par bus les plus élevées
- Alors que les jours de semaine de vacances scolaires sont les moins chargés
- Les charges moyennes ne dépassent pas les 40 places assises par bus offertes*



5. Réaction de la clientèle

a. Satisfaction de la clientèle

Principaux résultats de l'étude de satisfaction (étude Stratec 2022)

94% de voyageurs satisfaits

18% de voyageurs mécontents de l'offre le weekend

19% de voyageurs peu ou pas satisfaits pour la ponctualité

CONCLUSIONS CONCERNANT LA LIGNE 82 (1/2)

La ligne 82 :

- Souffre d'un déséquilibre en volume d'offre la semaine et le **weekend**, ce point est maintenant confirmé par les comptages et par l'enquête de satisfaction
- Traverse une **multitude de territoires** sur son tracé de 42 km, avec des enjeux variant fortement d'un point à un autre, il paraît donc pertinent d'adapter l'offre pour tenir compte des différences de niveau de trafic observées entre les territoires urbains (Mons et La Louvière) et moins denses (Boussoit et Trazegnies en particulier)

En réduisant l'offre kilométrique en semaine, il paraît souhaitable de :

- ✓ Garder la fréquence actuelle en semaine sur les zones urbaines, y compris les jours de semaine de vacances scolaires (au moins pour les petites vacances)
- ✓ Maintenir autant que possible la continuité des liaisons existantes TC le long du corridor

Il ne paraît cependant pas pertinent de :

- ✗ Faire varier le volume d'offre en journée, alors que les bus ne sont pas en limite de capacité car il existe déjà des lignes en renfort pour les jours scolaires

3. Proposition liaisons et niveaux de service (AOT)

Liaisons et niveaux de service cible



Liaison urbaine Mons - Havré
2 bus/h

Liaison urbaine Bracquognies
2 bus/h

Liaison intercommunale principale Mons - Havré - Boussoit -
Mauraige - La Louvière **2 bus/h**

Liaison intercommunale principale
La Louvière - Chapelle - Lez -
Herlainmont - (Trazegnies) **2 bus/h**

Liaisons et niveaux de service cible



Liaison intercommunale principale Mons - Havré - Boussoit -
Maurage - La Louvière

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 9h et 20h

Liaisons et niveaux de service cible



Liaison urbaine Mons - Havré

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 7h et 21h

Liaisons et niveaux de service cible



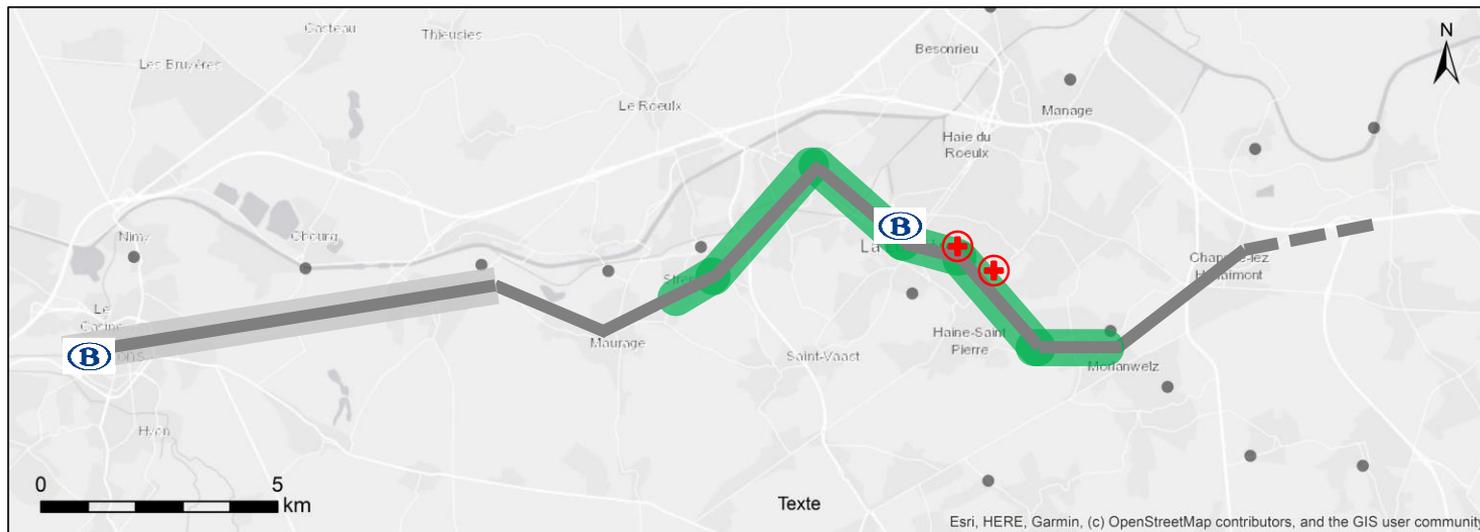
- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 9h et 20h

Extension vers Trazegnies :

- En semaine (scolaire) : 1 bus/h entre 5h et 20h
- En semaine (vacances) : 1 bus/heure entre 5h et 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 9h et 20h
- Ne circule pas le dimanche

Liaison intercommunale principale
La Louvière - Chapelle - Lez -
Herlaimont - (Trazegnies)

Liaisons et niveaux de service cible



Liaison urbaine Bracquegnies
2 bus/h

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 7h et 21h

4. Plan d'action

Plan d'action ligne 82 (1/2)

Communication : impliquer les POI

Entretien de arrêts

Amélioration de l'accès aux arrêts (Travaux, PMR, Vélo)

Itinéraires

PLAN D'ACTION DES LA LIGNE 82			
ACTION	COMMUNES CONCERNEES	RESPONSABLE DE L'ACTION	DATE D'ECHEANCE/MISE EN ŒUVRE
COMMUNICATION			
Renforcer la promotion de la ligne 82 notamment pour les principaux POI (hôpitaux dont Jolimont, écoles supérieures (Jolimont et Morlanwelz-Condorcet)	Toutes	OTW ET POI	2023
AMENAGEMENTS/ARRETS/ABRIS: entretien des arrêts à charge des communes,les observations suivantes ont été relevées spécifiquement pour les arrêts suivants:			
Nettoyage: L'abri de l'arrêt Sentier Madame à Trazegnies est tagué	Courcelles	Commune	2023
Réparation: L'abri de l'arrêt Rue de l'Enseignement à Morlanwelz n'a plus de vitres	Morlanwelz	Commune	2023
Nettoyage: L'abri de l'arrêt Bas de Baume à La Louvière est tagué	La Louvière	Commune	2023
Réparation: L'abri de l'arrêt Ma Campagne à Havré a trois vitres manquantes	Mons	Commune	2023
Réparation: L'abri de l'arrêt Chemin d'Obourg à Mons a un panneau manquant	Mons	Commune	2023
Réparation : L'abri de l'arrêt Rue de Valenciennes à Mons a une vitre manquante	Mons	Commune	2023
Nettoyage: La valve de l'arrêt Athénée à Morlanwelz est taguée	Morlanwelz	Commune	2023
Information aux arrêts: La plaque de l'arrêt Rue le juste à Trazegnies ne reprend pas le nom de l'arrêt	Trazegnies	OTW	2023
Réparation: La valve de l'arrêt Route de Thieu à Strepv-Bacquegnies est ouverte	Mons	Commune	2023
Réparation: L'arrêt provisoire installé à proximité de l'arrêt Route d'Anderlues à à Chapelle-Lez-Herlaimont est endommagé	Chapelle	OTW	2023
Nettoyage: La plaque de l'arrêt Bd Saintelette est sale (sens de la marche)	Mons	Commune	2023
INFRASTRUCTURES			
Mise en place d'une infrastructure de priorisation bus le long de l'axe métrobus depuis Point du Sart jusque La Louvière	La Louvière	SPW Route	2024
CHEMINEMENTS			
Signalétique et sécurisation des cheminements piétons entre les quais de bus et train en période de travaux notamment en gare de Mons	Toutes et Mons	OTW et communes	2023
Aménager des cheminements cyclo-piétons pour l'accessibilité des arrêts de bus	Toutes	Communes et SPW Routes	2023
Veiller à l'accessibilité PMR des cheminements: pas d'ascenseur, escalator, plateau élévateur, rampe notamment en gare de La Louvière	Toutes et la Louvière	Commune et SNCB	2023
PONCTUALITE			
Réduire le nombre de voyages supprimés	Toutes	OTW	2023
ITINERAIRES			
Analyse itinéraire via la place de l'Hotel de Ville à Chapelle plutôt que via la rue du Parc	Chapelle	OTW et communes	2023
Analyse itinéraire structurant le long de la nationale à Chapelle (rue de Trazegnies, rue de la Hestre)	Chapelle	OTW et communes	2023
Analyse de la desserte du parc de Mariemont	Chapelle et Morlanwelz	OTW	2023
Maintien de la desserte des principaux POI (principalement les hôpitaux de La Louvière)	Toutes	OTW	2023
TARIFICATION/FREQUENTATION			
Evaluer l'impact des abonnements 12/24ans dans les prochaines données de fréquentation	Toutes	OTW	2023

Proposition d'avis de l'organe

L'Organe prend acte du bilan réalisé pour la ligne 82 « Mons – La Louvière – Trazegnies » et émet un **avis favorable sur le plan d'actions** visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par ce renforcement récent de l'offre.

Il émet un avis favorable sur **l'adaptation des ambitions régionales** proposées par l'AOT, amendant les Plans régionaux de transport publics (« PRTP ») de la zone Nord-Ouest de Charleroi et de Mons en cours d'étude opérationnelle, pour les liaisons suivantes :

- liaison intercommunale principale Mons – Havré – Boussoit - Maurage – La Louvière ;
- liaison urbaine Mons – Havré ;
- liaison urbaine Bracquognies – La Louvière – Morlanwelz ;
- liaison intercommunale principale La Louvière - Chapelle-Lez-Herlaimont - (Trazegnies).

Il demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre pour fin 2023.

Il recommande à **l'Opérateur de Transport de Wallonie** de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation.

L'Organe recommande également à **l'ensemble des parties prenantes** (Communes, SPW Routes, SNCB) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et de sécurité.

3. Autres mises en œuvre opérationnelles: adaptation de la ligne 30 en lien avec les évolutions de la ligne 82

OTW

Point pour avis de l'Organe

Documents préparatoires

LE TEC, TELLEMENT EN COMMUN !



OCBM du Hainaut

(1^{er} décembre 2022)

Adaptation de la ligne 30 Anderlues - Strépy/Thieu



Ligne 30 Anderlues – Strépy/Thieu actuelle

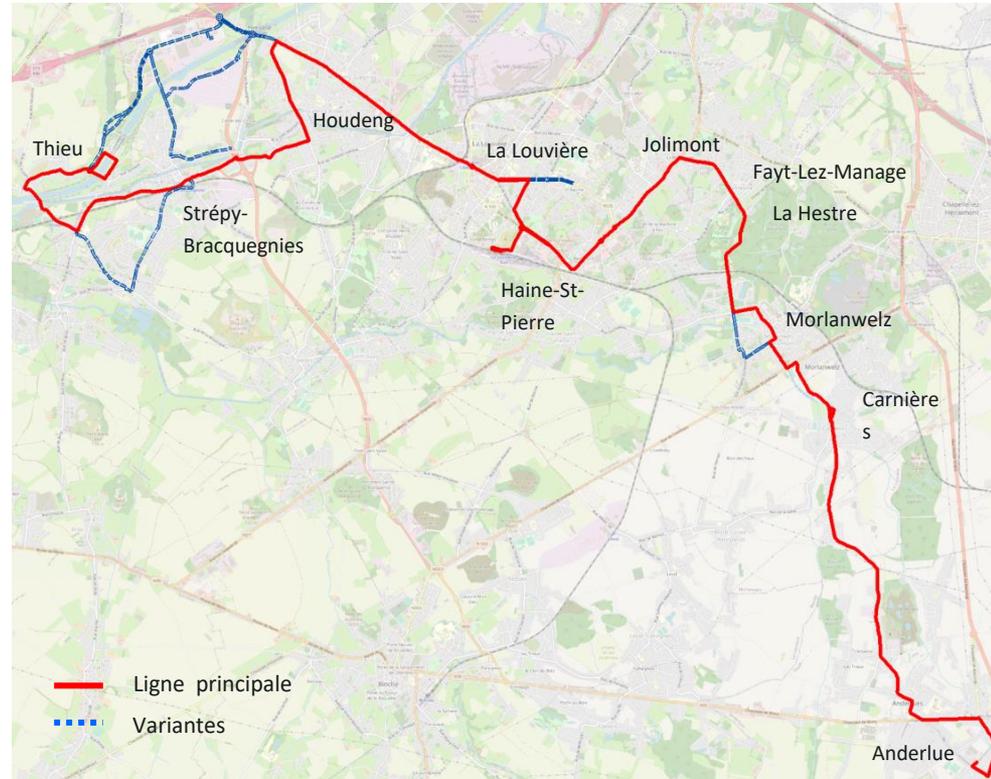


LA LIGNE AUJOURD'HUI

- 11 communes connectées (Anderlues, Carnières, Morlanwelz, La Hestre, Fayt-Lez-Manage, Jolimont, Haine-St-Pierre, La Louvière, Houdeng, Strépy-Bracquegnies et Thieu)
- 2 terminus (Thieu « Ascenseur » et Strépy « Pont Tournant »)
- 2 gares principales connectées à La Louvière (Centre & Sud)
- 20 parcours différents, dont 7 entre Houdeng et Strépy/Thieu
- 4 parcours scolaires

Le contexte

- Lancement du projet pilote sur la ligne 82 Mons – Trazegnies
- Ligne 30 complexe à comprendre et utiliser
- Offre surdimensionnée sur le tronçon entre Strépy et Houdeng (Lignes 30, 82, 85)
- Impact sur la fluidité de la circulation





LIGNE PRINCIPALE

La solution? Proposer un nouvel itinéraire à Strépy-Bracquegnies

Les avantages?

- Meilleure répartition de l'offre régulière à Strépy-Bracquegnies
- Meilleure couverture géographique et lisibilité de l'horaire
- Offre commerciale inchangée (sauf le nombre de parcours)
- Temps de déplacement amélioré pour la majorité des usagers
- 1 seul terminus dans le PAE « Mon Gaveau »



ARRÊTS & POI

1 point d'embarquement tous les 400 mètres en moyenne

- Pôle scolaire de La Louvière et Morlanwelz
- Pôle commercial de La Louvière
- Les ascenseurs de Strépy/Thieu
- Le parc de Mariemont
- Les hôpitaux Louviérois via correspondance bus



OFFRE ENTRE STREPY ET LA LOUVIERE

- Ligne 30 Anderlues – Strépy/Thieu
- Ligne 82 Mons – Trazegnies



POINTS D'ATTENTION

- Atelier protégé
- Futur Mobipôle



AMPLITUDE & FREQUENCE

Lundi au vendredi en période scolaire



Lundi au vendredi en vacances scolaires



Samedi



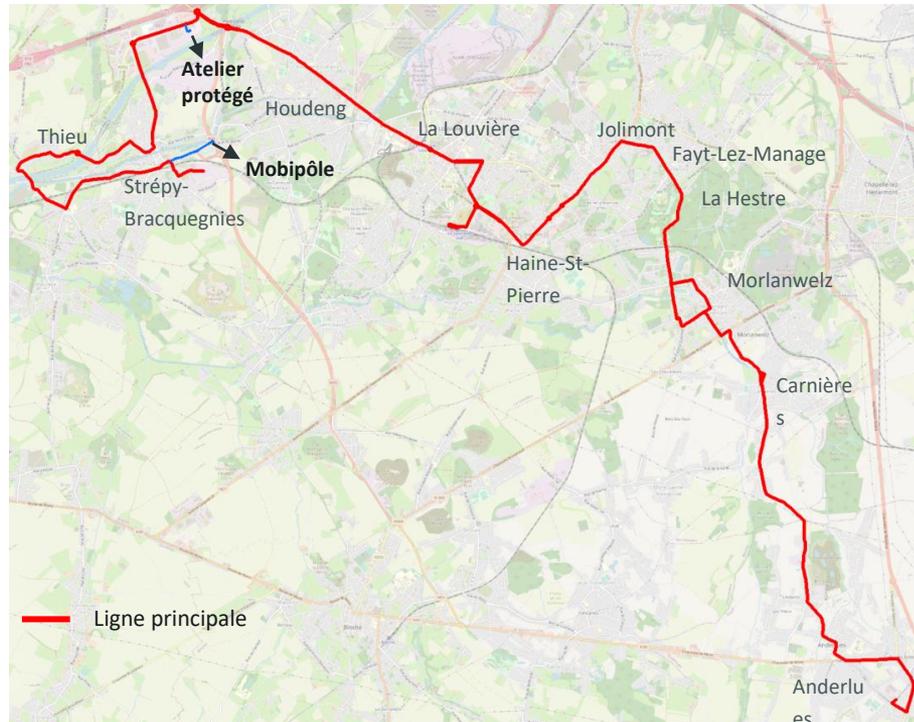
Dimanche et jours fériés



CORRESPONDANCE TRAIN

- Train vers/depuis BRUXELLES (Centre)
- Train vers/depuis MONS et NAMUR (Sud)

La ligne 30 adaptée



LIGNE SCOLAIRE (Unidirectionnelle)

Le contexte

- 3 voyages de renforcement entre Strépy et La Louvière ne sont plus assurés
- Risque de report vers les lignes 82 et 85 et de surcharge en heure de pointe

La solution

Création d'une ligne scolaire entre Thieu « Cité » et La Louvière « Gendarmerie »

Les avantages

- Complémentarité avec l'offre régulière
- Amélioration de la lisibilité (scission offre régulière et scolaire)
- Plus grande cohérence de l'offre scolaire (simplification)
- Capacité suffisante garantie en heure de pointe
- Accès direct aux écoles de La Louvière



ARRÊTS & POI

- 1 point d'embarquement tous les 400 mètres en moyenne
- Pôle scolaire de La Louvière



OFFRE ACTUELLE ENTRE STREPY ET LA LOUVIERE

- Nouvelle ligne scolaire
- Ligne scolaire 85 Maurage « Marie-José » - La Louvière « Gendarmerie »



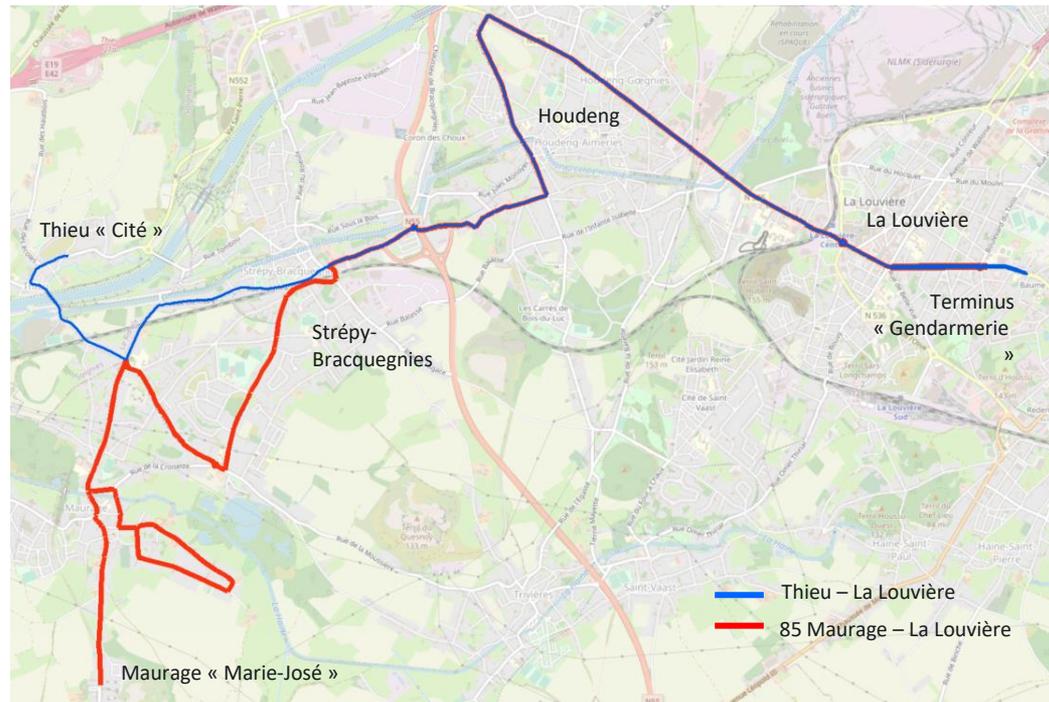
AMPLITUDE & FREQUENCE

Lundi au vendredi en période scolaire



- Le matin, 1 trajet vers La Louvière
- Le soir (sauf mercredi), 1 trajet vers Thieu
- Le mercredi midi, 1 trajet vers Thieu

Ligne scolaire Thieu - La Louvière



Proposition d'avis de l'organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'adaptation de la ligne 30 Anderlues – Strépy/Thieu en lien avec les évolutions de la ligne 82 Mons – Trazegnies, ainsi que sur la création d'une ligne scolaire reliant Thieu à La Louvière.

L'Organe charge l'OTW de continuer les études opérationnelles fines et la mise en production pour une mise en œuvre en juillet 2023.

L'Organe prend acte que des modifications à la marge, notamment en termes d'itinéraire, sont encore possibles suites aux études opérationnelles fines.

L'Organe prend acte que l'échéance de juillet 2023 et l'adaptation de la ligne sera à confirmer lors du prochain OCBM du printemps 2023, en fonction des études opérationnelles fines.

4. Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'offre TEC du bassin

OTW

Point pour information de l'Organe

5. Redéploiement de l'offre TEC

5.1. Redéploiement des zones d'Ath, Nord-Ouest de Charleroi et de Mons-Quévy: démarche d'information publique et de participation citoyenne (Mobilli)

AOT

Point pour information de l'Organe



Cette démarche s'inscrit dans la nécessité d'aller ensemble

Facilitateur régional désigné



Gouvernance et coordination

Shake

- Comité de communication trans-zones

Dreamocracy

- Coordination inter-consultants
- Pilotage des comités zonaux
- SPOC adjudicataire - consultants
- Comité de monitoring
- Planning des différentes étapes par zone
- Documents de travail cadrant la méthodologie
- Coordination entre les communes et l'OTW dans la relation avec les citoyens et les forces vives locales

Communication

Shake

- Charte graphique
- Établissement d'un plan de communication par zone, et implication des communes, forces vives et écoles dans celui-ci
- Élaboration des supports de communication pour chacun
- Coordination de la mise en œuvre des actions déterminées dans le plan de communication : point de contact principal des communes, suivi avec les partenaires media et imprimeurs/fournisseurs
- Coordination de l'alimentation des supports d'information locaux (digitale ou physique)

Evaluation

Dreamocracy

- Bilan méthodologique par zone
- Statistiques de recensement de la plateforme et autres données quantitatives
- Bilan méthodologique global en fin de marché

Recrutement

Dedicated

- Constitution de panels représentatifs : méthodologie, recrutement, confirmation

Ateliers participatifs

Dreamocracy

- Mise en forme didactique des projets de réseau et scénarios envisagés
- Conception, animation, gestion des conflits
- Reporting des ateliers et formalisation des recommandations
- Organisation de la mise à disposition par les communes des locaux nécessaires à l'organisation des ateliers par quadrant
- Prise en charge des frais de catering

Plateforme informatique

CitizenLab

- Création, mises à jour, formations et hébergement

Dreamocracy

- Mise en forme des documents
- Mise à jour et adaptation de la plateforme

DÉMARCHE MOBILLI RÉALISÉE DANS LES ZONES DE REDÉPLOIEMENT DE GEMBLOUX ET DE FLORENVILL

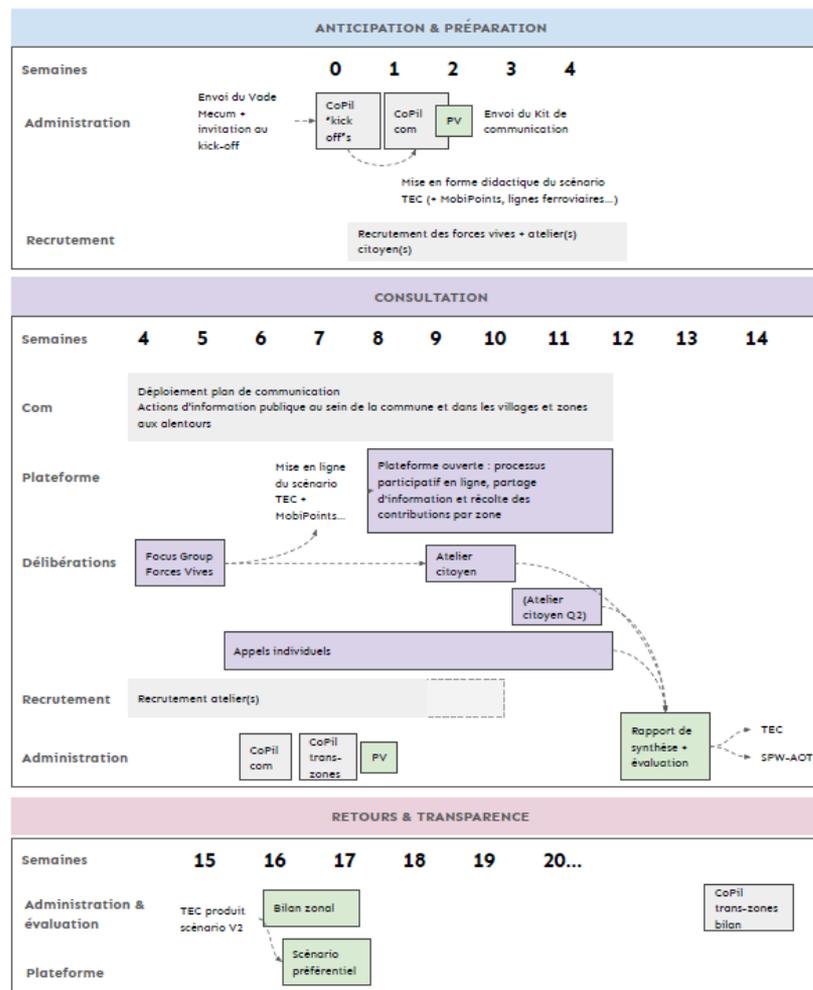


Calendrier des étapes par zone :

1^{er} semestre 2023 : organisation de la démarche Mobilli dans l'ordre suivant :



- Ath en priorité
- Nord-Ouest de Charleroi (Courcelles)
- Mons



5.2. Redéploiement de la zone du Borinage : diagnostic et lancement de l'étude

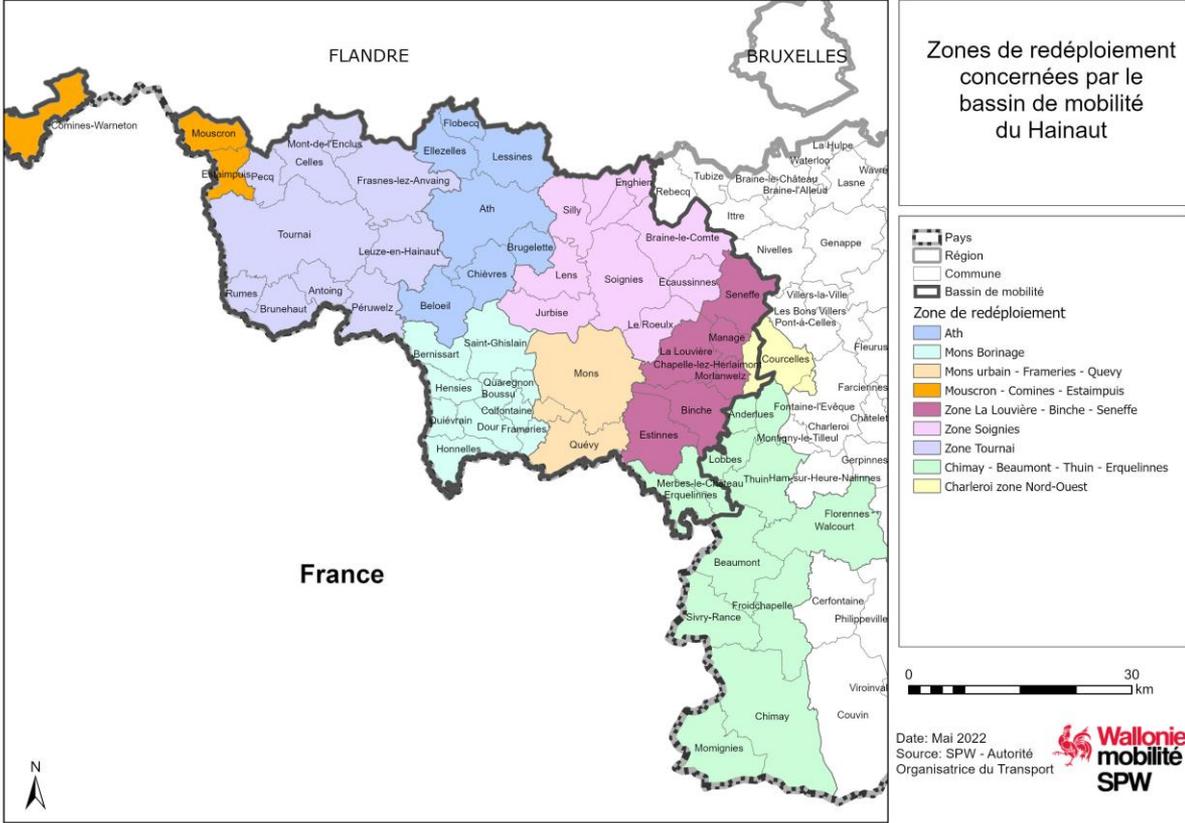
AOT

*Point pour avis de l'Organe
Documents préparatoires*

Planning des redéploiements dans le bassin

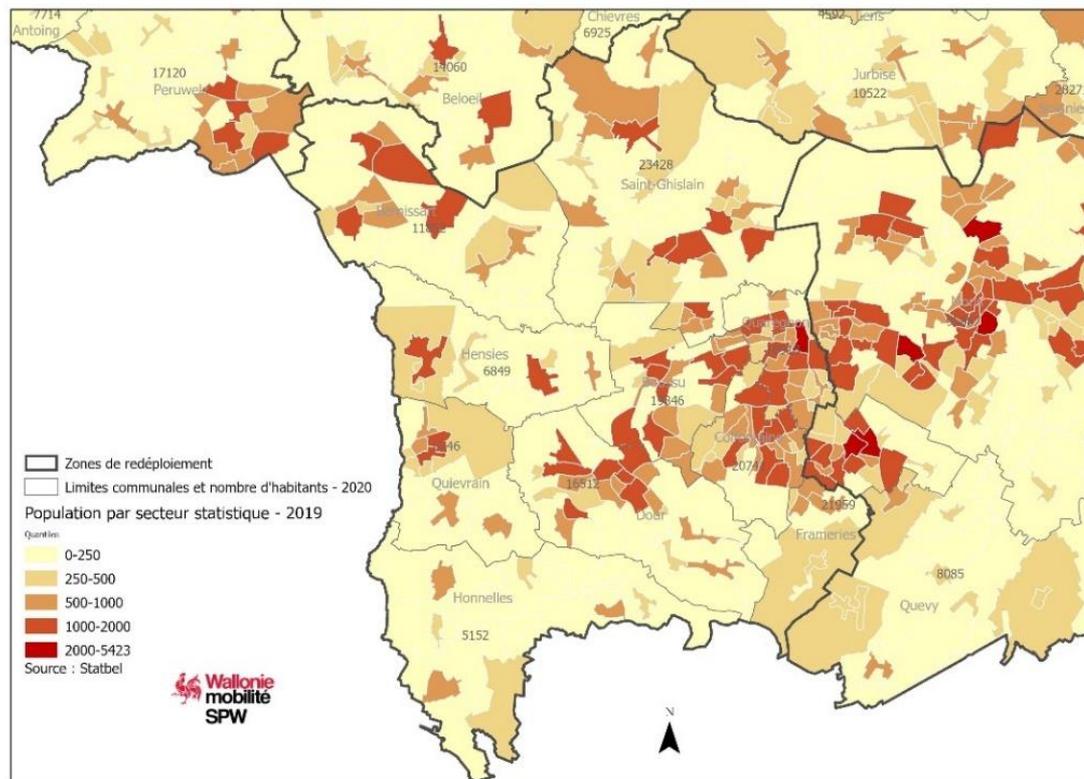
Périmètre et planification concertée TEC-SPW jusque 2030

Zone de redéploiement	Diagnostic	Etudes opérationnelles et participation citoyenne	Mise en œuvre opérationnelle (TEC)
Ath	Automne 2020	2022	2024
Mons urbain -Frameries - Quevy	Automne 2021	2023	2025
Mons Borinage (avec et autour du BHNS)	Automne 2022	2024-2025	2026
Mouscron - Comines - Estaimpuis	Automne 2023	2025	2026
Zone Tournai	Automne 2024	2025-2026	2027
Zone La Louvière - Binche - Seneffe	Automne 2025	2026-2027	2028
Chimay - Beaumont - Thuin - Erquennes	Automne 2026	2027-2028	2029
Zone Soignies	Printemps 2027	2028	2029



Zone « Borinage » : généralités

Bernissart	11.955 hab.
Boussu	20.025 hab.
Colfontaine	20.698 hab.
Dour	16.555 hab.
Frameries	21.862 hab.
Hensies	6.786 hab.
Honnelles	5.170 hab.
Quaregnon	18.961 hab.
Quiévrain	6.872 hab.
Saint-Ghislain	23.642 hab
TOTAL	152.526 habitants

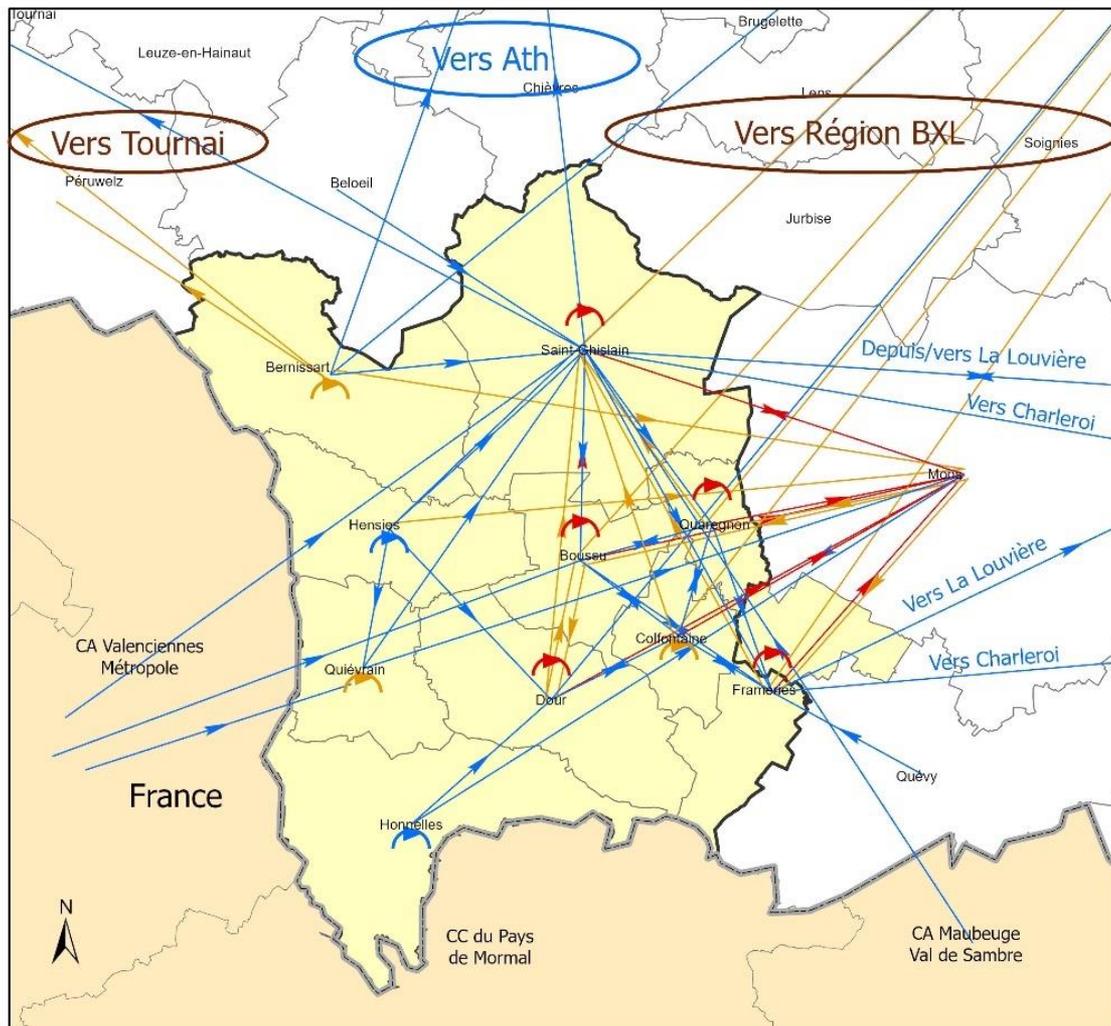


Demande en déplacements

Domicile > Travail

Domicile > Ecole secondaire

Domicile > Ecole supérieure



Offre en déplacements

 Réseau express intercommunal

 Future ligne de BHNS

 Périmètre de redéploiement

 Gare SNCB

 Réseau ferroviaire

Nombre de montées/jour (JS - 2018)

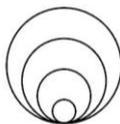
 0 - 250

 251 - 3000

 3001 - 10 000

 10 001 - 22 000

Nombre de passages/jour (JS - 2018)

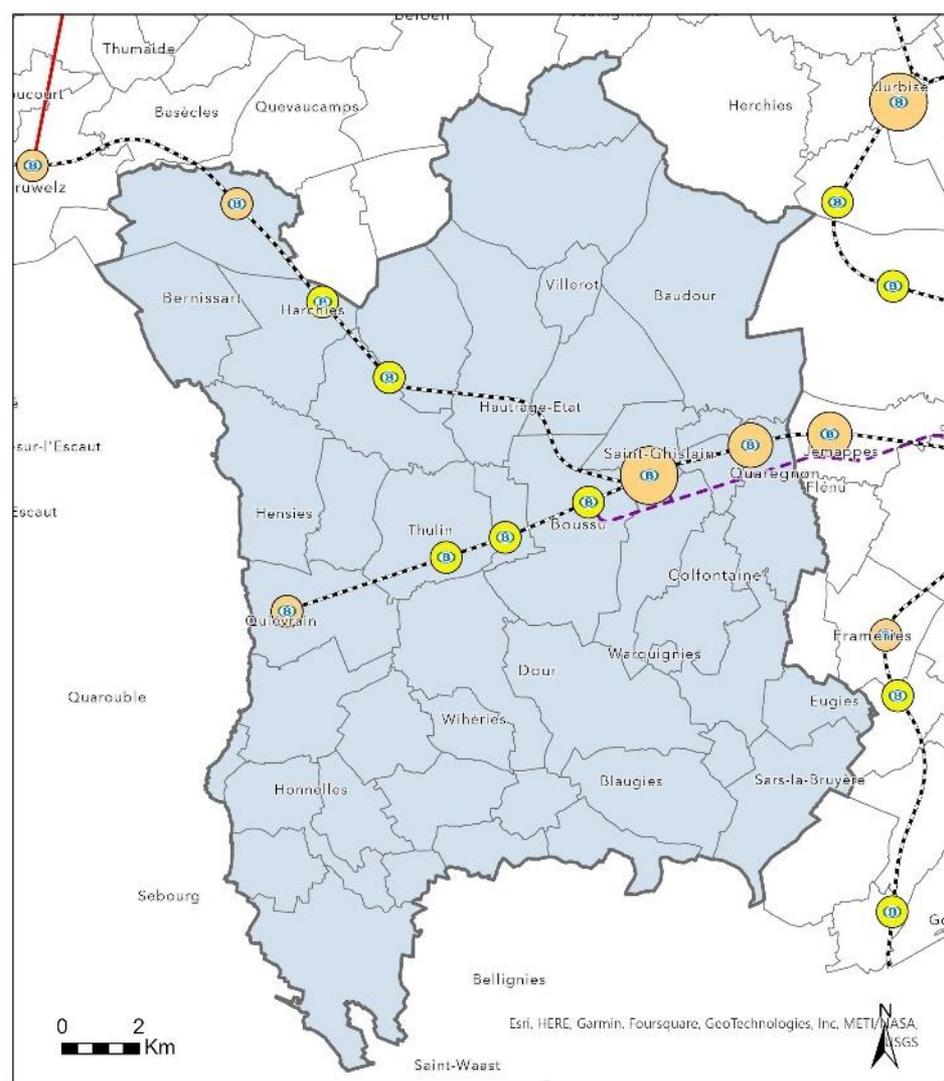


250 - 500

100 - 249

50 - 99

0 - 49



Processus de redéploiement de l'offre

Etude tactique (AOT)

Partage d'un 1er diagnostic mobilité sur la zone en OCBM (AOT) ▶ **Avis OCBM**

Invitation aux Collèges communaux concernés d'identifier les enjeux de leur territoire pour le 1^{er} atelier

Ateliers techniques d'affinage du diagnostic mobilité et de co-construction du réseau-cible (AOT)
avec SPW M&I (Planification), OTW, SNCB, Communes, Province, UWE, interco, rep. usagers, ...

Atelier de convergence avec les élus de la zone et OTW (AOT)

Présentation du réseau cible de la zone en OCBM (liaisons, niveaux de service, volume d'offre) par l'AOT ▶ **Avis OCBM**

Edition par la Région du **Plan Régional de Transport public de la zone (AOT)**

Invitation aux Conseils communaux concernés de transmettre leurs points d'attention en vue des études opérationnelles

Analyse de scénario(s) opérationnel(s) d'évolution de l'offre TEC sur la zone (OTW)

(itinéraire, arrêts et temps de parcours des lignes, commercialisation, correspondance, besoin d'infrastructures, zones non-desservies, ...)

Démarche d'information publique et de participation citoyenne (facilitateur régional)

Proposition du **scénario préférentiel** de la zone à l'AOT, amendant le cas échéant le PRTP (OTW)

Proposition en OCBM du **scénario préférentiel** de la zone et de sa planification de mise en œuvre (OTW) ▶ **Avis OCBM**

Invitation aux Conseils communaux concernés d'en débattre au préalable sur base du rapport du facilitateur, du PRTP amendé et du scénario préférentiel TEC

Validation par la Région du scénario final à mettre en œuvre (AOT)

Mise à jour des fiches tactiques par liaison, évolution de la compensation régionale globale sur la zone

Etude fine de mise en œuvre opérationnelle par l'OTW (graphicage, habillage, ...) (OTW)

Approbation/avis sur les modifications opérationnelles de l'offre transmises par l'OTW à la Région, sur base du PRTP amendé (AOT)

Mise en service des créations/modifications d'offre (régie/sous-traitées) + communication commerciale (OTW)

Evaluations (AOT) ▶ **Avis OCBM**

Exploitation de l'offre

Proposition d'avis de l'Organe

L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.

En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que :

- Les communes de Bernissart, Boussu, Frameries, Péruwelz, Saint-Ghislain, Quaregnon et Quiévrain disposent d'une offre ferroviaire ;
- Les communes de Colfontaine, Dour, Hensies et Honnelles n'ont pas de connexion au réseau structurant ferroviaire ou Express ;
- Une infrastructure structurante urbaine BHNS est visée d'être mise en service d'ici 2026 entre Saint-Ghislain, Boussu et Mons.

L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Saint-Ghislain, Frameries, Colfontaine, Boussu, Quaregnon, Dour, Bernissart, Hensies, Quiévrain, et Honnelles)

- de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement Borinage proposé,
- de présenter pour avis le réseau cible de la zone lors de la session au printemps 2023 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution du réseau.

6. Mobipôles et solutions de mobilité locale

6.1. Volet intermodalité du Plan d'Investissement en Mobilité Active Communale et Intermodalité (PIMACI) : bilan de l'introduction des dossiers

AOT

Point pour information de l'Organe

Bilan général (Situation le 7 novembre 22)

- **90** communes ont introduit un dossier PIMACI
- **186** projets « intermodalité » analysés
- **35 %** acceptés sans conditions
- **50 %** acceptés avec condition(s)
- **5 %** impossible de remettre un avis
- **10 %** refusés

Bilan détaillé

- **10 % refusés**
 - Problèmes de compréhension, d'interprétation de la thématique
(p. ex. : plaine de jeux, toilettes publiques, parking du terrain de foot)
- **5 % impossible de remettre un avis**
 - Dossier incomplet, pas de mobipôle ciblé, dépenses sans justificatif

Bilan détaillé

- **50 %** acceptés avec condition(s)
 - Continuité du cheminement vers le mobipôle : à vérifier, à mettre en œuvre
 - Glissement vers un autre volet du PIMACI (piétons, vélos)
 - Clarifications attendues
 - Respect d'un critère de la circulaire PIMACI
 - Diverses (p. ex. adaptation périmètre du projet)

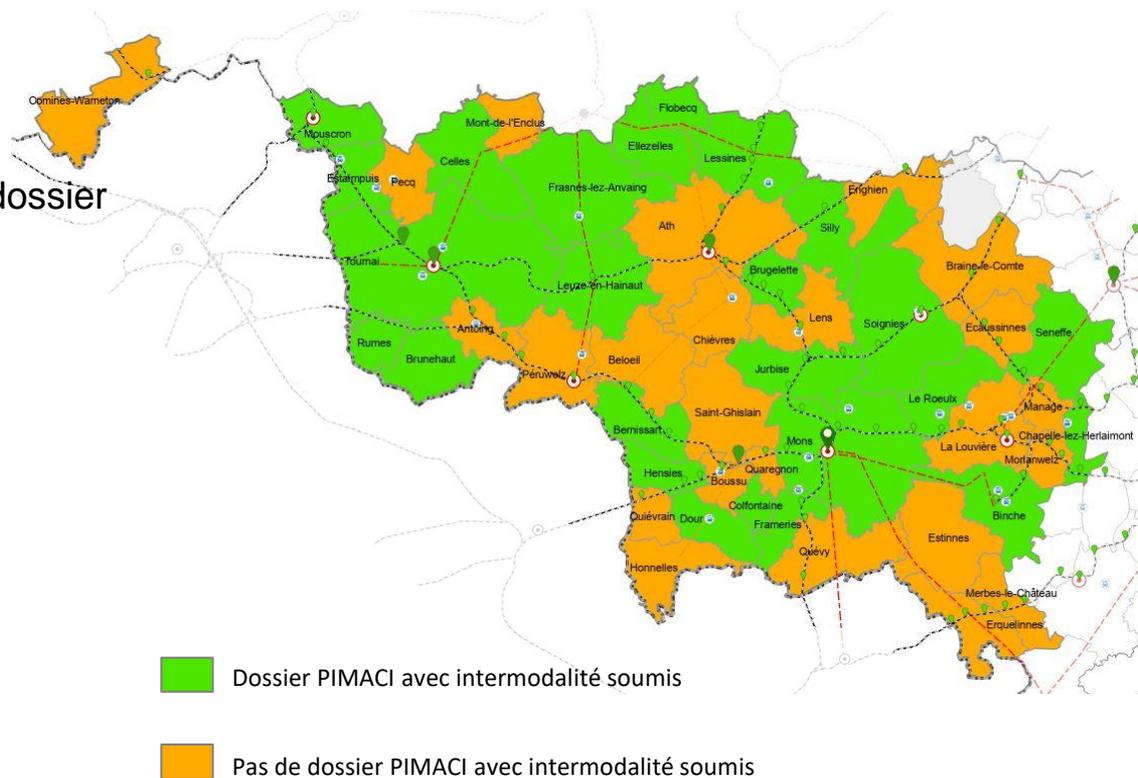
Focus OCBM Hainaut (Situation le 28 novembre 2022)

Dossiers PIMACI:

- **25 communes** (sur 49) ont introduit un dossier PIMACI avec volet intermodalité
- **69 projets** analysés:
 - **43 %** acceptés sans conditions
 - **36 %** acceptés avec condition(s)
 - **10%** refusés
 - **8%** pas d'avis remis

Budget:

- Bassin Hainaut : droit de tirage prévu:
 - € 44,6 M PIMACI dont
 - **€ 13,3 M intermodalité**
- 25 communes : droit de tirage prévu:
 - € 25 M PIMACI dont
 - **€ 5,7 M intermodalité**



Focus OCBM Hainaut (Situation le 29 novembre 22)

- **Chemins vers le mobipôle (aménagement cyclable, trottoirs)**

Bernissart, Ellezelles, Estaimpuis, Flobecq, Lessines, Leuze-en-Hainaut, [Mouscron](#), [Peruwelz *](#), Rumes, [Soignies](#), Binche, Brugelette, [Colfontaine](#), [Frameries](#), [Tournai](#)

- **Équipement du mobipôle (boîtes vélos, bornes de recharge électrique)**

Frasnes-lez-Anvaing, Hensies, [Mouscron](#), [Peruwelz *](#), [Soignies](#), Chapelle-Lez-Herlaimont, [Colfontaine](#), [Frameries](#), [Jurbise](#), [Tournai](#)

- **Signalétique du mobipôle**

[Soignies](#)

Un exemple de projet retenu

Jodoigne : un mobipôle existant, déjà largement équipé

- Arrêt de bus lignes express, structurantes, scolaires
- Stationnement vélos (couvert, box sécurisés accès libre / abonnement)
- Borne électrique de rechargement (voitures / vélos)
- Valorisation d'une zone de stationnement existante



Un exemple de projet retenu

Jodoigne : un mobipôle existant amplifié par l'amélioration des cheminements piétons

(logique de réseau, mise en conformité traversées piétonnes)



PCM Jodoigne - Phase 1

RÉSEAU PIÉTON STRUCTURANT

Réseau piéton structurant

- Cheminement piéton en bon état
- Cheminement piéton en état satisfaisant
- Cheminement piéton discontinu ou étroit
- Passage piéton accessible
- Passage piéton avec amén. plain-pied
- Passage piéton non accessible
- École
- Limite communale

- Établissement
- Arrêt bus
- Bât
- Agglomération

Réseau viaire

- Réseau autoroutier
- Réseau routier structurant
- Réseau de collecte et desserte locale
- Chemin / sentier
- Chemin réservé (RAVeL / F99)



D'autres projets intéressants

- « **Simple mais efficace** »

Aubange : SUL et rampe d'accès au quai de la gare de Halanzy

Grez-Doiceau : adaptations ponctuelles de trottoirs au départ de la gare

- « **De belles opportunités** »

Eghezée, Lessines, Colfontaine, Oupeye :

développement du réseau cyclable au départ du mobipôle équipé / à équiper

- « **Parfaitement dans les clous** »

Nassogne : parking en lien avec l'arrêt de bus express le long de la N4

D'autres projets intéressants

- « **Vélo + train : le duo gagnant** »

Theux, Esneux,... : box vélos aux différentes gares de la commune

Mouscron : module pour une vingtaine de vélos avec accès sécurisé

Soignies : « point vélo » (réparation et stationnement)
dans l'ancienne halle aux marchandises

- « **Il fallait y penser** »

Baelen, Plombières, Rumes : identification d'un mobipôle sur une commune voisine
connexion vers celui-ci via un RAVeL, des chemins réservés, ...

- « **Parvis de gare** »

Hensies, Profondeville : dépose minute, navette locale, cheminements gare/ arrêt de bus,
stationnement vélo, bornes de rechargement électrique, ...

La signalétique du mobipôle



6.2. Décret cyclopartage en flotte libre : entrée en vigueur en 2023

AOT

Point pour information de l'Organe

Arrêté d'exécution du décret Cyclopartage en flotte libre

1. Définitions
2. La ligne du temps
3. Le décret
4. L'arrêté d'exécution

1. Définitions

CYCLOPARTAGE en FLOTTE LIBRE



1. Définitions

CYCLO

- ✓ Un **cycle**: tout véhicule à 2 roues ou plus **propulsé par le(s) occupants** et **non pourvu d'un moteur** ou pourvu d'un **moteur électrique** d'une puissance maximale de 0,25 kW et interrompue lorsque le véhicule atteint **25 km/h**
- ✓ Un **cyclomoteur** (classe A, classe B, speedpedelec)
- ✓ Une **motocyclette** (tout véhicule à moteur à deux roues qui ne répond pas à la définition du cyclomoteur.
- ✓ un **engin de déplacement**:
 - **non motorisé**: Tout véhicule non motorisé ne correspondant pas à la définition de cycle
 - **motorisé**: tout véhicule à moteur à une roue ou plus et dont la vitesse maximale est, par construction, limitée à 25 km à l'heure (trottinettes, appareils électriques autoéquilibrants à une ou deux roues,...)



PARTAGE

Service où des véhicules sont mis à disposition **de plusieurs utilisateurs** pour des déplacements **occasionnels** où le véhicule est **entreposé**, après chaque usage, pour un autre utilisateur

FLOTTE LIBRE

Forme de cyclopartage où les véhicules sont mis à disposition des utilisateurs notamment sur la voie publique et où le **début et la fin** de la période de location des véhicules de cyclopartage **ne sont pas uniquement autorisés dans les parkings réservés**



Service public de Wallonie **mobilité infrastructures**

2. Ligne du temps

Adoption
parlementaire d'un
décret relatif au
cyclopartage en
flotte libre



8 Juillet
2021

Projet d'arrêté
d'exécution pour
le volet licence
régionale



16 Juin
2022

Décret
modificatif et
report de l'entrée
en vigueur au
1/1/2023



Septembre
2022

1^{ère} lecture en
séance du GW du
projet d'arrêté



Octobre
2022

Atelier
cyclopartage



Novembre
2022

Passage de
l'arrêté en 2^{ème}
et 3^{ème} lecture



Decembre
2022

Entrée en vigueur
du décret



1^{er} Janvier
2023

Info portail
mobilité SPW et
formulaire d'introduction
des demandes



1^{er} trimestre 2023:
Traitement des demandes
(délais initiaux allongés)

2^{ème} trimestre 2023:
Réception reporting
opérateurs

Rencontre annuelle
ecosystème



3. Le décret cyclopartage

La Région

Octroi de licences aux opérateurs

Conditions générales

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Octroi

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

Les Communes

Définition des conditions d'exploitation

- Parking
- Bruit
- Zone d'exploitation
- Période d'exploitation
- État de fonctionnement
- Taille de flottes
- Vitesses limites
- Redevances

Infractions et sanctions

- Infractions, saisie et enlèvement de véhicules de cyclopartage
- *Constataion des infractions*
- Application des sanctions (amendes administratives) et procédure de recours

4. L'arrêté d'exécution du décret

Précise les conditions d'obtention, de renouvellement et de retrait de la licence

DÉCRET

ARRÊTÉ

La Région

Octroi de licences aux opérateurs

- Caractéristiques techniques
- Sécurité routière
- Santé publique et environnement
- Electricité verte (recharge véhicule et collecte)
- Règle sociale (conditions emploi)
- Conditions sous-traitance
- Règlementation fiscale
- Vie privée
- Partage de données
- Assurance
- Point de contact

Conditions générales

Octroi

- Décision d'octroi de licence
- Durée, renouvellement, renon
- Sanction (retrait de licence)

- Charge minimale, taille utilisateurs, dispositif bridage vitesse, position batterie, dispositif contrôle du dépôt en temps réel,.....
- Sensibilisation usagers, formations,...
- Véhicules électriques uniquement, durée de vie véhicules, recyclage,...
- Déclaration d'être en règle (fiscales, sociales, environnementales,..)
- Déclaration de sous-traitance
- Respect législation européenne, autoévaluation,...
- Partage en Open Data, contenu rapport trimestriel
- Souscription assurance(s)

- Modalités d'introduction d'une demande de licence (contenu du dossier)
- Procédure d'examen de la demande et décision du gouvernement
- Procédure pour le renouvellement de la licence

Pour info

Mercredi 16 novembre de 9h00 à 14h00



les ateliers de la mobilité partagée

Au programme :

8h45 : Accueil

9h00 : Présentation par les opérateurs qui le souhaitent de leurs services

9h45 : Introduction et présentation par la Région du projet d'arrêté d'exécution du Décret Cyclopartage en flotte libre

10h30 : pause (+ démo)

11h00 : Partage par les villes qui le souhaitent de leur vision des conditions d'exploitation pour le cyclopartage en flotte libre sur leur territoire

12h00 : tables rondes

13h00 : Lunch et networking

TIER

Bolt

pony

voi.

dott

Pro Velo

Contact

Jonathan Fretin

Tel: 081 77 29 48

Email: mobipoles.mobilite@spw.wallonie.be



7. Démarrage du processus d'identification des nouveaux Bassins de mobilité

*SPW M&I – Direction de la planification
Point pour information de l'Organe*

Contexte stratégique wallon : Bassins de Mobilité « *tous modes - tous motifs* »

VISION FAST



- Gouvernance
- Offre
- Evolution des comportements

STRATEGIE REGIONALE DE MOBILITE



- 10 orientations stratégiques
- 35 chantiers

DPR du Gouvernement Wallon



DÉCLARATION DE POLITIQUE
WALLONIE
2019-2024

- contribution mobilité aux objectifs climatiques
- confirmation FAST et SRM
- investissement majeur en mobilité active et collective

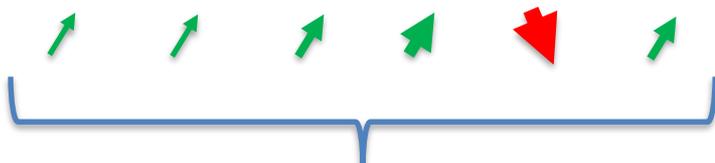
Contexte stratégique wallon



Objectif : contribuer à la (de)croissance de part modale

FAST 2030 :

2017	3%	1%	4%	9%	83%	1,3 p.
2030	5%	5%	10%	15%	60%	1,8 p.



95%

Contexte stratégique wallon



SRM *(extraits, pages 20-21)*

- Pour être pleinement effective, la stratégie régionale doit **se décliner au niveau local**.
Le Bassin de mobilité constitue le premier maillon de cette déclinaison.
- La **Région** définira le **nombre de bassins de mobilité** dans le respect de la structure territoriale du Schéma de Développement du Territoire et en veillant à prendre en considération les enjeux transrégionaux et transfrontaliers.
- Compte tenu de la connaissance fine de leur territoire et habitudes locales, **les communes sont à même de définir à quel bassin elles appartiennent**.
- Lors de cette démarche, il sera pertinent que chacun de ces acteurs (Région et communes) aient en parallèle un regard sur **les structures déjà existantes à ce type d'échelle géographique** (limites des directions des routes, projets de territoires déjà existants, Plans Intercommunaux de mobilité à l'échelle Bassins, bassins de soins ou Bassins EFE, ...). **Elles se baseront au besoin sur une objectivation des déplacements tous modes**.

Contexte stratégique wallon

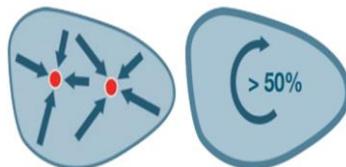
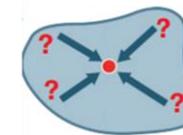
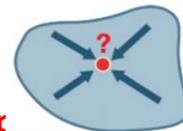
Mise en place des BM : Transport public

- Cadre réglementaire

Décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la SRWT (=> OTW)

➔ Création de **bassins de mobilité** sur l'ensemble de la Wallonie

Définition : une **circonscription géographique** comprenant plusieurs territoires **communaux** résultant de l'existence d'un ou de plusieurs **pôles d'attraction** vers lesquels les habitants du bassin se **déplacent quotidiennement** étant entendu que **les déplacements internes** au bassin de mobilité sont **plus importants** que les déplacements **vers ou depuis l'extérieur** de ce même bassin



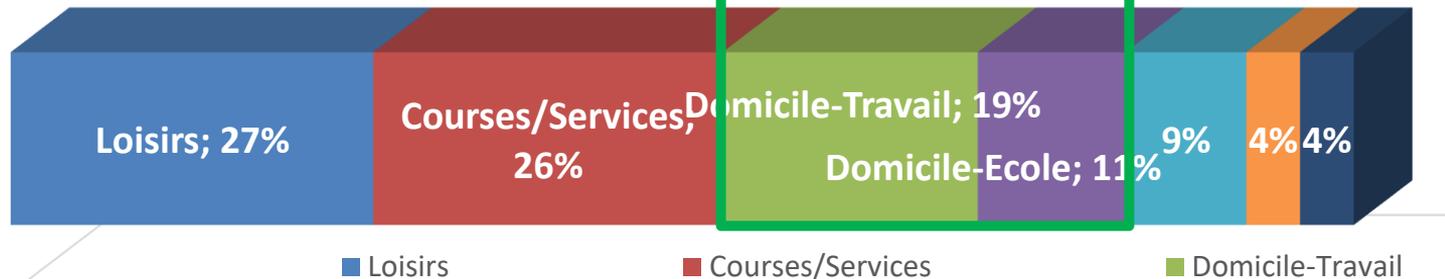
Contexte stratégique wallon



Bassins de Mobilité *objectivation* : tous modes - tous motifs

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS WALLONS (MONITOR 2017) SOURCE : SPF M&T

BDD vérifiable ~



Contexte stratégique wallon

Bassins de Mobilité : Floating Mobile Data (FMD)



L'objectif : faire un état des lieux, définir et analyser les flux au sein de la Région Wallonne, tous modes confondus,

de sorte à identifier la **demande de mobilité**.

- Le zonage est en termes de précision les **anciennes communes** (important pour les grandes villes).
- Le **découpage temporel** doit être suffisamment fin car la répartition temporelle des flux est essentielle dans la compréhension des problèmes de mobilité.

Ces flux permettront d'alimenter des **études à l'échelle** locale, communale, supracommunale, etc...
on s'attend à **une dizaine de bassins de mobilité**.

8. Suivi des avis des précédents de l'OCBM

*Animé par le président
Document préparatoire transmis*

9. Divers

9.1. Suggestions de points pour un OCBM ultérieur

Point animé par le Président

9.2. Candidatures au rôle de président de l'OCBM

AOT / secrétaire de l'Organe

8.2. Présidence de l'OCBM : appel à candidatures

Rôles de la présidence

- Avant la séance
 - ✓ Contribution et validation de l'ordre du jour (préparé par l'AOT) ;
- En séance
 - ✓ Accueille les participants ;
 - ✓ Veille au bon déroulement de l'ordre du jour et maître du temps ;
 - ✓ Facilite les discussions ;
 - ✓ Synthétise les discussions et dégage un avis de l'organe ;
- Après la séance
 - ✓ Validation du PV provisoire (préparé par l'AOT) ;
 - ✓ Lorsqu'un point majeur du PV provisoire est remis en cause par un participant, le (la) Président(e) valide sa prise en compte dans le PV.

Condition pour candidater

- ✓ Avoir déjà participé activement aux séances de l'Organe.

Modalité de candidature

- ✓ Communiquez votre candidature reprenant vos principales motivations à l'adresse bassins.mobilite@spw.wallonie.be au plus tard pour le **15 janvier 2023** en vue de la prochaine session OCBM de printemps 2023.

Durée du mandat : 2 ans (4 sessions d'OCBM)

9.3. Evaluation de la réunion de l'OCBM

Président

8.3. Evaluation de la réunion de l'OCBM

Votre avis sur la réunion est pris en compte par l'AOT qui épluche les formulaires d'évaluation après la réunion.

Les points à aborder qui y sont suggérés sont notés par l'AOT et sont examinés lors de la construction de l'ordre du jour.

Pour donner votre avis sur la réunion d'aujourd'hui, participez à l'évaluation en ligne via ce QR code ou via le lien qui vous sera envoyé par email après la réunion.



Merci pour votre participation.

Prochaine réunion de l'OCBM : **le jeudi 8 juin 2023.**

N'hésitez pas à nous contacter sur
bassins.mobilite@spw.wallonie.be